

LYON CONFLUENCE ET GREENWICH MILLENNIUM VILLAGE : LA CONSTRUCTION D'UNE EXPÉRIENCE PRIVILÉGIÉE DE L'URBAIN

1. Introduction

1.1. Une entrée par l'image

Ce chapitre propose une immersion au sein de deux quartiers emblématiques de la « ville durable » ; de ceux promus dans les discours institutionnels au rang d'exemples des savoir-faire en la matière et des expérimentations prometteuses : Lyon-Confluence et le Millennium Village de Greenwich. Comme le fait remarquer Marion Segaud (2010), « *les formes informent* » (p.79). Dit autrement, les configurations spatiales traduisent quelque chose d'un état social et apparaissent comme autant d'indications pouvant renseigner sur les systèmes sociaux. Il s'agira alors de tenter d'en saisir les singularités et d'être à même d'en restituer les dimensions caractéristiques. Il sera ainsi possible de rendre compte des contextes d'appropriation spécifiques auxquels sont confrontés les habitants dans leur quotidien, dont les modes d'investissement feront l'objet de la seconde partie. Le pari heuristique de la photographie réside donc dans sa capacité à rendre compte de la matérialité de la ville durable en mettant en évidence la manière dont des discours et des principes d'aménagement s'incarnent dans des dispositifs concrets.

À l'aide de la photographie, nous procéderons à une description physique en cherchant à nous tenir au plus près de l'expérience sensible de l'utilisateur. C'est grâce à ce détour par la subjectivité du chercheur que, croyons-nous, il devient possible d'objectiver et répertorier les éléments d'ordre physiques et visuels qui organisent la perception de l'espace. Nous nous inscrivons à ce titre dans ce que Rachel Thomas (2010) et son équipe décrivent comme une « épistémologie de l'imprégnation », au sens où le corps du chercheur est impliqué en tant que tel dans les méthodologies d'enquête. Comme leur étude l'indique, « sur le terrain, c'est en effet dans le corps du chercheur que s'inscrit l'expérience du lieu » (p.112).

Partir de l'expérience sensible revient également à affirmer que la création d'espaces *à vivre* est d'abord la création d'espaces *vécus*, et à prendre ainsi quelque peu de distance avec les modes de justification institutionnels de la production de l'urbain, les logiques qui les sous-tendent et les représentations qui les animent. Ils feront l'objet de la seconde partie. Au-delà

des intentions, il s'agira plutôt d'appréhender leurs modes de traduction concrets et la façon dont différentes logiques se combinent *en situation*.

Pour documenter ces expériences urbaines contemporaines, la photographie confère à l'analyse une épaisseur supplémentaire par rapport à la seule description. Comme le remarque François Laplantine (2007), l'entrée sur le terrain est d'abord « *une expérience du partage du sensible* ». Les informations recueillies ne sont pas que verbales, nous partageons avec ceux qui nous accueillent un ensemble de perceptions, de sons, d'odeurs, de goûts ou de sensations tactiles. Un répertoire vaste que n'épuise pas le recours à la photographie, mais au moins permet-il de venir à la rescousse de la description scripturale qui, seule, peine à révéler la matérialité de ces expériences urbaines spécifiques. En tant que tel, il possède une dimension heuristique car « *la connaissance ethnographique est une connaissance par l'écoute, mais peut-être plus encore par le regard* » (*Ibid.*). Le *voir*, dans une perspective inductive propre à l'anthropologie, est alors une condition du *savoir*. En outre, la photographie possède une force d'évocation et de représentation que ne possède pas l'écriture (Piette, 2007) pour rendre compte de la complexité de la vie sociale et de l'environnement dans lequel elle s'implante. Un autre objectif consiste à rendre compte de la fragmentation des usages et des paysages, donnant lieu à divers contrastes – ce que Frédéric Pousin nomme « *télescopes visuels* » (2010) – qui témoignent de la pluralité des logiques qui se confrontent ou s'articulent sur le terrain.

Si la photographie représente, comme le fait remarquer Becker, « un outil d'exploration de la société³⁶ » (1974), le regard qu'elle impose demande à être construit et explicité. L'auteur insiste sur le fait que la photographie, loin de n'être que la transcription d'une réalité objective, dépend très largement des idées et des choix – conscients ou non – « de la personne qui appuie sur le déclencheur³⁷ ». Ce caractère inhérent à la photographie doit relever d'une démarche conscientisée pour être utilisée à bon escient, et devenir support de démonstration. Reprenant les propos de Saul Warkov : « *The camera is a wonderful mechanism. It will reproduce, exactly, what is going on inside of your head*³⁸ », il indique :

« That is, it will make the picture (given a modicum of technique) look just the way the photographer thinks it should look. Think of it this way: as you look through the viewfinder you wait until what you see "looks right," until the composition and the moment make sense,

³⁶ « À tool for the exploration of society »

³⁷ « Of the person who pushes the button ».

³⁸ « La photographie est un outil incroyable. Il reproduit exactement ce qui vous passe dans la tête. »

until you see something that corresponds to your conception of what's going on (...) If you make exposures that look some other way than what makes sense to you, you probably will not choose them for printing or exhibition³⁹ ». (Becker, 1974, *Ibid.*, p.11)

Ces propos insistent ainsi sur le caractère socialement construit de l'image, et sur le fait qu'elle véhicule les idées et conceptions de son auteur, de manière suffisamment fidèle pour avoir des effets d'imposition de problématique. Une image n'est donc jamais « objective » et axiologiquement neutre. Becker alerte sur la nécessaire réflexivité qui doit animer le photographe au moment des prises de vue et du travail de sélection qui en découle, dans le but d'« objectivation » des prénotions (Durkheim, 1988) de leur auteur.

« Since the skilled photographer can make the image look as he wants it to, and knows he can, photographers should be aware of the social content of their photographs and be able to talk about it at length⁴⁰. » (Becker, 1974, *Ibid.*, p.11)

Les résultats des analyses qui suivent correspondent donc à une mise en ordre des indices collectés selon les dimensions qui nous ont semblées les plus significatives de ces quartiers. De manière inductive, nous cherchons à mettre en évidence la manière dont des politiques d'aménagement s'incarnent dans des dispositifs matériels concrets qui organisent la perception de l'espace.

Entre ce chapitre et le suivant, qui rendent compte des trois terrains, la construction de l'argumentation et l'exposition des résultats suivent une logique mixte, en raison de la diversité des terrains. Nous opérons d'un côté un traitement conjoint et comparatif des terrains de Greenwich et Confluence, autorisé par leurs nombreuses similarités. D'un autre côté, nous conserverons une approche davantage monographique dans le cas du Village 2 car, pour permettre une mise en regard avec les quartiers précédents, il est nécessaire d'en restituer les dynamiques propres, qui tiennent autant à la présence d'une population en place avant le démarrage du projet qu'à sa condition initiale dont il s'agit de pouvoir expliciter en amont afin d'en saisir les enjeux.

³⁹ « Autrement dit, la photographie (avec un minimum de technique) apparaîtra telle que le photographe pense qu'elle doit apparaître. Essayez de l'envisager ainsi : alors que vous regardez dans le viseur, vous patientez jusqu'à ce que vous voyez soit conforme à vos attentes, jusqu'à ce que la composition et le moment fassent sens, jusqu'à ce que vous voyez corresponde à votre conception de ce qui est en train de se passer (...). Si vos photographies apparaissent d'une manière autre que ce qui fait sens à vos yeux, vous ne les retiendrez probablement pas en vue d'une impression ou d'une exposition. »

⁴⁰ « Puisque le photographe qualifié peut faire une image conforme à sa volonté, et sait qu'il en est capable, il doit être conscient de l'imaginaire social inhérent à ses photographies, et être capable d'en rendre compte en détail. »

1.2.Présentation des terrains

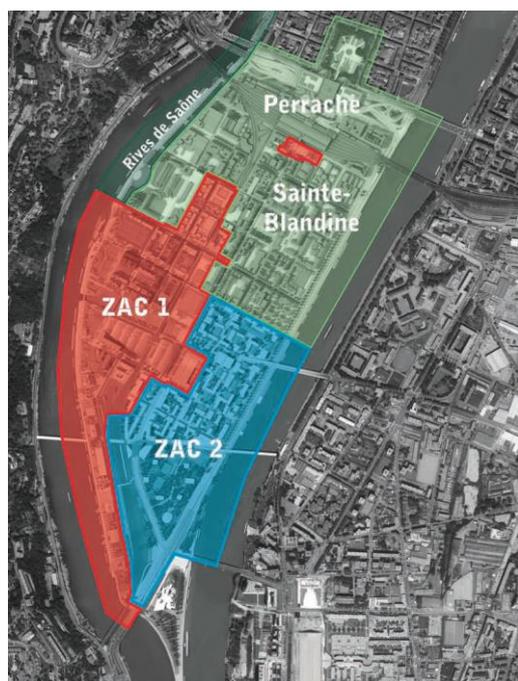
Lyon-Confluence

Le quartier de la Confluence était un choix facilement identifiable en étant inscrit dans le programme européen Concerto-Renaissance depuis 2004, destiné à développer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, et titulaire du prix « Densité et formes urbaines » du concours EcoQuartier du ministère de l'Ecologie, en 2009. L'année suivante, il obtenait par ailleurs le premier label « quartier durable » décerné par l'ONG WWF dans le cadre de son programme « One Planet Living » qui utilise l' « empreinte écologique » comme mode de mesure de la durabilité. Ce quartier bénéficiait donc déjà d'une visibilité à la fois médiatique et institutionnelle certaine, destinée à justifier ou à militer en faveur de ce statut de « quartier durable ». Lyon-Confluence apparaît avant tout comme une vaste opération de transformation d'un territoire urbain composé de friches industrielles et d'un quartier ancien et ouvrier en vue de le « requalifier », d'en changer l'affectation et de permettre ainsi une extension du centre-ville actuel. D'une population initiale de 7000 habitants, le quartier doit accueillir, au terme des différentes phases d'aménagement qui devraient s'étaler jusqu'en 2030, 17 000 habitants et 27 000 emplois (projections Grand Lyon). Les opérations sont confiées à la SPLA – Société Publique Locale d'Aménagement – créée pour l'occasion et placée sous la tutelle de la communauté d'agglomération, le Grand Lyon.



Situation générale du quartier dans l'agglomération lyonnaise. Vue aérienne Google Maps.

Ce quartier se situe à l'extrémité de la presqu'île lyonnaise, dans la continuité sud du centre-ville. Il est encadré par le Rhône, côté Est, et par la Saône, côté Ouest. Comme son nom l'indique, son territoire est caractérisé par les limites physiques du confluent, au sud. In extenso, la « géographie du projet » peut ensuite être décomposée en deux parties de natures distinctes qui portent son territoire jusqu'à la gare de Perrache, marquant une coupure franche avec le quartier de centre-ville, traditionnellement bourgeois, d'Ainay. Dans sa partie sud, il est composé d'anciennes friches industrielles libérées par le départ des activités qui y étaient implantées. Dans sa partie nord, accolée à la gare de Perrache, il est constitué d'un quartier ancien et ouvrier (19^{ème} siècle), le quartier de Sainte-Blandine – parfois aussi appelé Perrache, en référence à la gare. Ce quartier construit à la fin du 19^{ème} siècle a la particularité d'abriter les premiers HBM – Habitations Bon Marché, ancêtres des HLM – de l'agglomération lyonnaise. Concernant le projet d'aménagement en lui-même, deux ZAC – Zones d'Aménagement Concerté – sont définies sur le périmètre des friches industrielles. La première (ZAC 1, 41ha) est aujourd'hui majoritairement achevée, le terme des opérations étant prévu en 2016. Au sein de celle-ci, une partie des entrepôts et bâtiments industriels est vouée à la reconversion pour accueillir des bureaux et locaux d'activités (anciennes douanes, bâtiment des Salins, la Sucrière...). L'autre partie est détruite et cède place à l'implantation d'immeubles neufs qui mêlent logements, bureaux et commerces. Cette première phase d'opération comprend également l'aménagement d'un nouvel espace public, la place des archives, vouée à matérialiser l'entrée du quartier, au niveau de la gare de Perrache.



Les trois phases du projet Confluence. Image SPLA Lyon-Confluence. © SPLA / Asylum – 2010

Une seconde ZAC, de 35ha, est actuellement à l'étude ; les consultations ont débuté en 2012. Elle concerne le côté Rhône de la presqu'île sur l'emplacement de l'ancien marché-gare (Marché d'Intérêt National) aujourd'hui désaffecté. Plus dense, elle comporte un programme mixte comprenant immeubles de logement et d'activités, notamment culturelles et scientifiques. Elle s'étend jusqu'au musée des Confluences, à la pointe de la presqu'île. Enfin, une troisième phase des opérations de transformation de la presqu'île comprend une « opération pilote » portant sur l' « éco rénovation⁴¹ » du bâti existant du quartier « historique » de la presqu'île : le quartier Sainte Blandine. Il s'agit en quelque sorte de la préfiguration d'un ensemble de procédures qui pourraient ensuite être généralisées à d'autres territoires de l'agglomération. Le but consiste ici à créer une continuité pour un projet qui ne délaisse pas l'existant au risque de créer une scission trop importante entre le quartier ancien et le quartier nouveau. Il est aussi d'améliorer les performances thermiques d'un bâti ancien et particulièrement dégradé par endroits. Une ingénierie technique et financière a donc été organisée par différents bureaux d'étude en vue de subventionner et d'accompagner les copropriétés dans cette voie. Un premier bâtiment public de huit étages, ancien siège du groupe Candia, a été entièrement rénové et s'affiche en exemple, dépassant les objectifs escomptés. La rénovation d'une cité HBM, la Cité Perrache, est aujourd'hui en cours de programmation.

Notre enquête porte principalement sur la première phase des opérations, correspondant à la ZAC 1, aux premiers îlots réalisés et habités (îlots A, B et C) depuis 2010 et l'aménagement du secteur situé en bordure de Saône. Par extension, elle porte également sur la manière dont ce territoire spécifique s'inscrit dans l'espace plus général de la presqu'île et les interactions avec le quartier existant.

Greenwich Millenium Village

Comme contrepoint britannique, nous avons retenu l'un des sites du *Millenium Programme* : le Greenwich Millenium Village. À différents égards, il entretient une certaine proximité avec un quartier durable tel que Lyon-Confluence, de par sa taille, sa localisation sur un ancien site industriel ou la nature du projet. Le Millenium Village est situé dans la périphérie Est de

⁴¹ Ces termes entre guillemets sont empruntés au vocabulaire mobilisé par la SPLA, dans la communication qu'elle fait de cette opération. Voir www.lyon-confluence.fr, rubrique « projet urbain – Perrache Sainte Blandine », consulté le 03 juin 2014.

Londres (environ 9km du centre de Londres), dans l'une des boucles de la Tamise – la péninsule de Greenwich – en face du quartier d'affaires de *Canary Wharf* et du *London City Airport*.



Situation générale. Source: Google Maps

Jusqu'en 1997, la péninsule de Greenwich est considérée comme un « *brownfield* », c'est-à-dire un territoire rendu impropre à la construction en raison des activités qui s'y déroulent. Ici, ce sont les activités extrêmement polluantes menées par la British Gas Compagny, avant leur déclin au début des années 1970. Après la requalification des Docklands voisins, la péninsule est identifiée par les autorités

publiques comme un espace stratégique de développement, afin de faire face à l'augmentation de la pression foncière et le manque croissant de logements en Angleterre et particulièrement à Londres (qui concentre la majorité des besoins). Elevé au rang de projet phare de la régénération urbaine par le gouvernement du New Labour (l'une des opérations



Masterplan pour l'aménagement de la péninsule. Source: English Partnerships

les plus importantes en Europe), le site accueille tout d'abord l'extension de la ligne de métro, la *Jubilee line*, qui permet son désenclavement. Il est également choisi dès 1994 par le gouvernement Major pour implanter le « Dôme du millénaire » (aujourd'hui appelé O2) afin de marquer symboliquement le passage au troisième millénaire, avant d'être repris et poursuivi par les travaillistes. Il s'agit d'une sorte de parapluie géant – le plus grand du monde – soutenu par un système de câbles et de pylônes, destiné à accueillir diverses

activités. Le Masterplan qui préside à l'aménagement de la péninsule prévoit d'en faire un quartier multifonctionnel orienté vers le développement durable. À terme, il doit accueillir 10 000 logements dont 38% « abordables », des bâtiments de bureaux et de services.

Le Millenium Village s'inscrit dans ce contexte et ambitionne de devenir un modèle pour l'urbanisme durable du 21ème siècle. Situé sur les berges de la Tamise, il se trouve à dix minutes de marche de la station de métro « *North Greenwich* » qui jouxte le Dôme du millénaire. Il doit par ailleurs assurer une continuité urbaine entre la pointe de la péninsule et le reste de la ville, le « vieux Greenwich ». La première phase de construction est achevée et les premiers habitants ont emménagé en 2003. Les logements sont répartis en différents îlots qui s'organisent d'un côté autour d'un parc écologique et des berges de la Tamise, de l'autre autour d'une école et d'un centre médical. Le « côté Tamise » regroupe des ensembles plus hauts (jusqu'à neuf étages), formant ainsi une barrière naturelle contre les vents d'Est dominants. La seconde partie du quartier est davantage constitué de petits ensembles de trois



Le Dôme du millénaire (the "O2") - Photo L. Morand

ou quatre étages maximums, dont un certain nombre de maisons mitoyennes comme savent si bien le faire les anglais, quoique dans un style modernisé.

Les espaces verts occupent une place importante au sein de l'espace public et les voies de communication privilégient largement les modes de transport doux (marche, vélo). Le parc écologique, de taille moyenne, est créé de toute pièce et se veut un support de régénération de la biodiversité du site marqué par son passé industriel. Il s'agit en grande partie d'un marécage composé de petits étangs et îlots de verdure entre lesquels est organisé un cheminement piétonnier sur caillebotis. Celui-ci est

construit en sorte que le promeneur puisse observer la faune au travers de palissades sans la déranger. La maison du parc, qui s'en occupe, accueille visiteurs, bénévoles pour l'entretien et de nombreuses écoles. Elle organise également des manifestations ponctuelles. Au-delà, un grand parc public alterne des zones boisées et de prairies. Un second étang sépare les zones d'habitations de ces deux espaces verts, que des passerelles permettent de rejoindre. Les cœurs d'îlots, privatifs à leur copropriété, sont aménagés en de vastes jardins entretenus avec

soin, à la fois arborés et fleuris. L'architecture des bâtiments offre un style uni, quoique présentant de nombreuses variations de hauteur, de teintes et de matériaux, qui rompent avec l'ordinaire urbain. Le quartier en lui-même est essentiellement, à la différence de Confluence, un quartier d'habitation. Les commerces, restaurants et bureaux se concentrent soit à proximité du Dôme (O2) et de la station de métro, soit de l'autre côté d'une bretelle de voies rapides (centre commercial et cinéma). Il comporte toutefois une petite superette, un spa et salon de thé, une école et un centre médical, ainsi qu'une halte pour la navette fluviale qui dessert les principaux points touristiques de la capitale.



Plan général du Millenium Village montrant les différentes phases de construction de logements et les espaces publics. Les phases 1 et 2 sont achevées et habitées, les phases 3 et 4 à l'étude. © Countryside Properties

2. Miser sur le prestige architectural et la distinction

2.1. Du quartier high-tech au quartier bioclimatique

Lorsque l'on visite les quartiers de Confluence et du Millennium Village pour la première fois, les styles architecturaux des bâtiments, quoique différents, laissent une impression forte qui marque le regard et le souvenir des lieux. Tout d'abord parce qu'ils sont relativement inédits et se distinguent nettement non seulement des quartiers voisins mais d'une manière plus générale de la plupart des paysages urbains rencontrés, que ce soit en France ou en Angleterre. L'effet de contraste produit s'appuie sur une combinaison de facteurs dont, en premier lieu, une volonté délibérée de démarquer ces quartiers de l'ordinaire urbain par leur prestige architectural.

Selon le Petit Robert (2000), le prestige se définit comme la qualité de quelque chose ou de quelqu'un par « le fait de frapper l'imagination, d'imposer le respect, l'admiration ». Le CNRTL y ajoute le fait de séduire, de faire forte impression. En ce sens, une politique de prestige apparaît fondée « sur la recherche de la renommée, de la gloire, et qui se manifeste par des initiatives, des réalisations brillantes »⁴². Sur ces deux sites, cette recherche du prestige transparaît dans le choix d'équipes d'architectes de renommée internationale, appartenant au « star-system architectural » (Molina, 2014), les « starchitectes » comme les nomme Jean-Pierre Garnier (2013) : Ralph Erskine pour le Millennium Village, Tania Concko, Massimiliano Fuksas, MVRDV-Winy Maas, Rudy Ricciotti, Odile Decq à Confluence. Dans les deux cas, l'innovation architecturale, dans ce sens précis de distinction et de prestige, était l'une des clés de voûte des projets, ce dont témoignent ces deux acteurs de projet :

Ce qui a été dit d'entrée de jeu, c'est que ça ne doit pas être un quartier classique, ça doit être un quartier basé sur l'innovation et donc du coup c'est ce fil conducteur qui a conduit à dire l'innovation on la met dans tous les domaines : donc c'était l'innovation architecturale, donc on voulait des architectes qui soient capables de faire preuve... donc souvent de renom et puis surtout qui étaient capables de proposer des produits innovants en termes de matériaux, de produits logements... *Chargée de mission urbanisme et développement durable, Grand Lyon*

⁴² CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles, créé en 2005 par le CNRS : <http://www.cnrtl.fr/>, consulté le 22 juillet 2014.

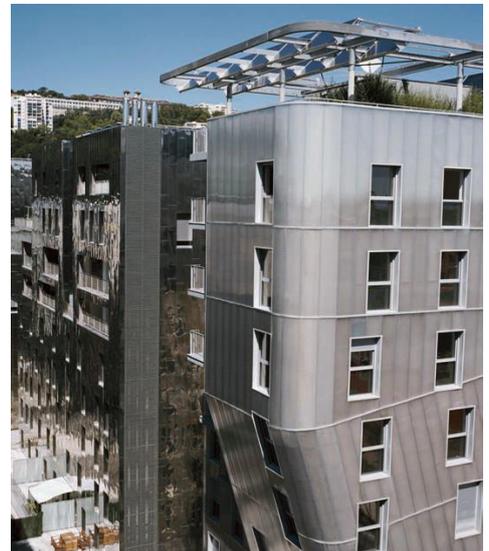
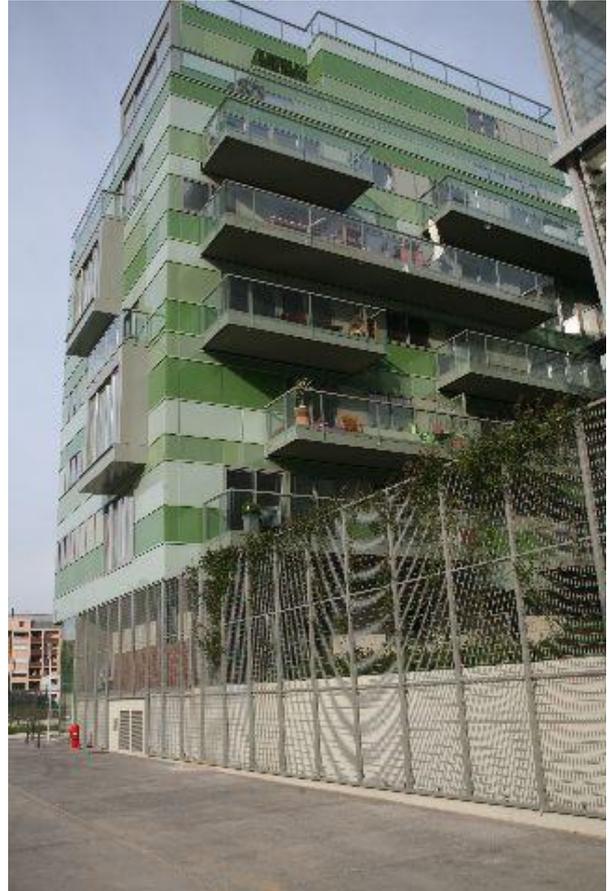
You couldn't just build a traditional development to a very austere, barren, isolated location, it's very windy close to the river so... It was a brave thing to try such a thing to how do it a lively place, to try something here that is environmentally sustainable which is important but also created as a distinct sense of place... a place people recognize. This was used on BBC television for a long time as a start of program, so this is really really really famous now (...) We want to have a place it looks like GMV so it doesn't look like you could just be anywhere else in the country, it has its own identity, makes it distinct⁴³. *Responsable d'opérations, Greater London Authority*

À Confluence, la recherche du prestige se traduit par l'extrême diversification du vocabulaire architectural mobilisé. Chaque îlot est l'objet d'un projet spécifique, porté par un architecte différent : l'absence de coordination d'ensemble apparaît explicitement recherchée et aucun professionnel n'est mandaté à cet effet. Une caractéristique qui a d'ailleurs valu au projet d'être lauréat du palmarès « Densité et formes urbaines » lors du concours national *Ecoquartiers* du ministère de l'Ecologie en 2009.

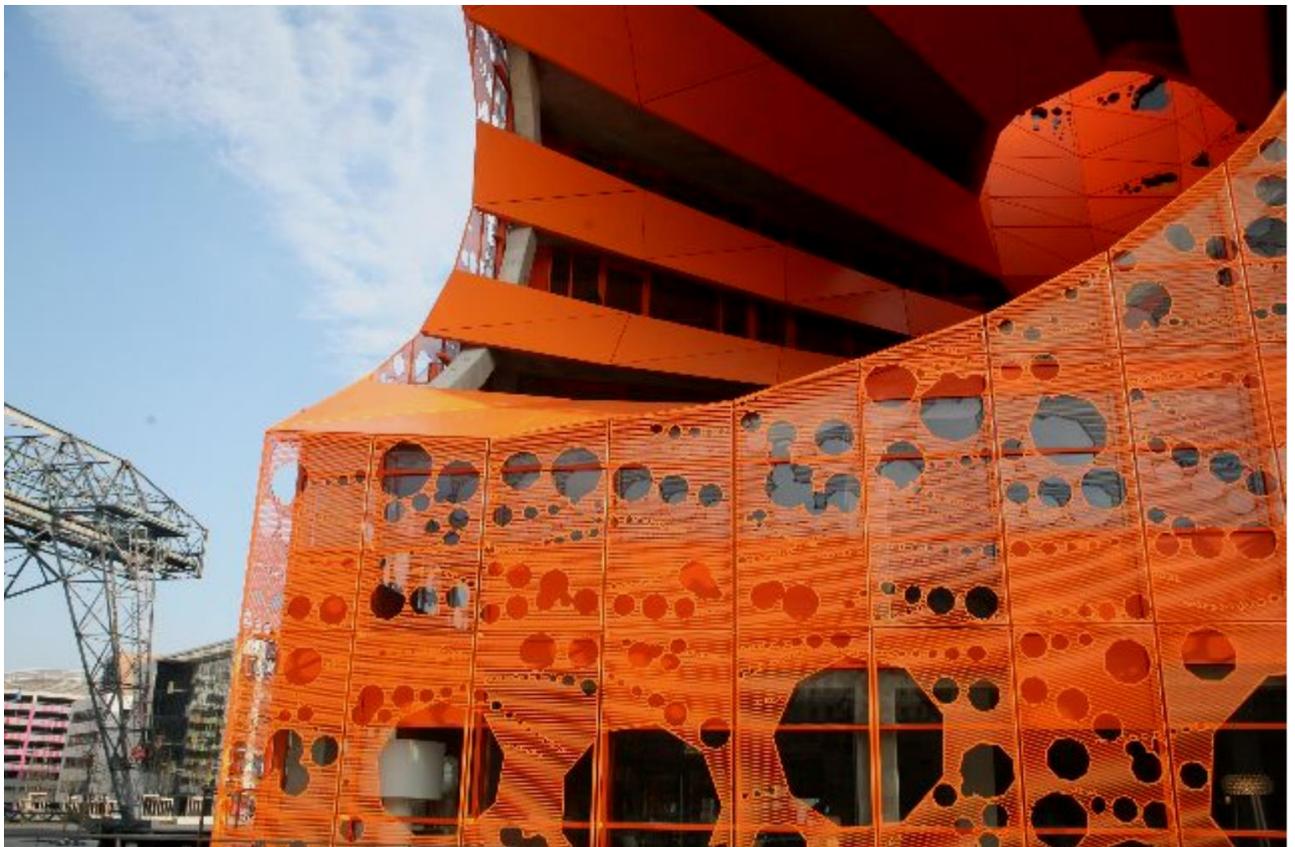


Lyon-Confluence. Vue générale, îlots ABC face à la « Place Nautique ». Photo L. Morand

⁴³ « On n'aurait pas pu se contenter de construire un quartier traditionnel dans un environnement aussi isolé, austère et dépouillé. Comme c'est près de la rivière, c'est un endroit très venté... Donc c'était courageux de tenter d'en faire un endroit vivable, d'en faire un endroit durable d'un point de vue environnemental, ce qui est important, mais c'était aussi l'idée de lui conférer une identité propre, que les gens soient en mesure d'identifier. Les images du Millennium Village ont été utilisées dans un générique de programme télévision pendant des années, donc il est vraiment célèbre maintenant (...). On veut avoir un quartier qui ressemble au GMV et pas à n'importe quel autre endroit du pays. Il a sa propre identité, ce qui le rend distinct. »



Détails architecturaux. Îlots ABC. Lyon Confluence. Photo L. Morand (sauf bas à droite, origine web)



Détails architecturaux. Îlots ABC (en haut) et le « Cube Orange » en bordure de Saône. Lyon Confluence.
Photo L. Morand



Détails architecturaux. Îlots ABC. Lyon Confluence. Photo L. Morand

Comme le montrent ces images, les architectes de Confluence ont joué sur un éventail particulièrement étendu du vocabulaire architectural, que ce soit du point de vue de la forme des bâtiments, des matériaux utilisés, des couleurs ou des effets de texture rendus par le traitement de la matière. Moins sur la taille des bâtiments qui reste assez homogène sur l'ensemble du site. Cela a pour effet de briser tout effet de monotonie et de répétition. Le style des bâtiments n'est pas sans rappeler le vocabulaire formel de l'architecture high-tech, notamment dans la recherche de démonstration et de valorisation des possibilités techniques offertes par les procédés et les matériaux de construction, principalement d'origine industrielle.

On observe des formes audacieuses avec des parties en débord et en porte-à-faux, d'autres en faux-aplomb qui jouent avec les lois de la gravité. L'îlot B, dénommé « Lyon Islands », évoque par exemple des empilements de conteneurs décalés les uns par rapport aux autres, rappelant le passé portuaire du site. Le traitement des façades mobilise parfois un travail sur la coloration et les effets de texture du béton, renouvelant les usages qui en sont traditionnellement faits. Mais l'essentiel des surfaces extérieures des bâtiments est composé de matériaux tels que le verre, des parements métalliques de différents types (inox, peints, cuivrés) ou même le plastique. Le sentiment d'artificialité dû au caractère technologique des réalisations est renforcé par la vigueur des couleurs et des tonalités employées, par la rigueur

des lignes, par la juxtaposition d'édifices en tous points différents, de même que par le caractère minéral des espaces situés en cœur d'îlots, par ailleurs particulièrement denses et peu aérés. L'introduction dans certaines réalisations d'éléments naturels crée de forts effets de contraste qui renforcent encore ce sentiment. Le premier étage du bâtiment « Saône Park » est par exemple habillé de gabions⁴⁴ remplis de galets qui rappellent la présence des fleuves et symbolisent leur rôle dans la configuration des paysages. Les murs extérieurs des coursives de l'immeuble « Amplia » sont quant à eux composés d'enduits en terre crue⁴⁵, semblant presque anachroniques dans un ensemble qui représente le premier bâtiment à énergie positive du site avec sa surtoiture en panneaux photovoltaïques et sa carapace de verre à lames orientables.



L'immeuble « Sourcea » dessiné par Massimiliano Fuksas (îlot B), lors d'une inauguration. Il fait référence à l'histoire portuaire du site, évoquant une superposition de conteneurs. Photo Communauté urbaine.

Ce primat du technologique n'est pas uniquement dû à la recherche du prestige et de la distinction. Il est également guidé par une évolution des procédés de construction liée aux exigences de performance énergétique. À la faveur de celles-ci, le choix de l'isolation par l'extérieur tend à s'imposer comme la solution à la fois la moins coûteuse et la plus efficace, en ce qu'elle permet de traiter efficacement les phénomènes de pont thermique⁴⁶. Ainsi, on assiste à la généralisation d'un procédé de construction qui associe une structure béton classique (porteuse) à une isolation par l'extérieur protégée par des matériaux de parement comme ceux évoqués qui assurent son étanchéité. Ce mode de construction désormais

⁴⁴ Un gabion est un casier grillagé rempli de pierre, souvent utilisé par le génie civil comme murs de soutènement.

⁴⁵ L'enduit en terre crue est un type d'enduit qui, comme son nom l'indique, ne contient pas d'autre liant que l'argile que la terre contient. Il est apprécié pour ses qualités thermiques, hygrométriques, phoniques, mais aussi par le fait qu'il nécessite beaucoup moins d'énergie pour sa fabrication que la chaux, le ciment ou la brique. Source : www.terrevivante.org, consulté le 06 août 2014.

⁴⁶ Le pont thermique est un point faible dans l'isolation d'un logement ou d'un bâtiment, ou une rupture dans la continuité de l'enveloppe isolante. Il est le plus souvent dû à un défaut de conception ou de mise en œuvre, mais aussi à la présence d'éléments d'ordre structurels non isolés en contact avec l'extérieur, comme un mur de refend ou un balcon, qui communiquent le froid ou le chaud vers l'intérieur.

classique sous l'impulsion des nouvelles réglementations thermiques en était alors à ses balbutiements et quasiment en expérimentation au tournant des années 2000. Sur le site de Confluence, il a été mis en œuvre grâce au programme européen Concerto-Renaissance qui a poussé les exigences thermiques au-delà des réglementations de l'époque en vigueur.

De son côté, le Millennium Village se singularise par la création d'un style original qui joue avec l'alternance des hauteurs, des couleurs et des formes des bâtiments. Par rapport à Confluence, on s'éloigne de l'effet de contraste produit par la valorisation des matériaux industriels à travers l'emploi de couleurs vives et un travail sur les textures. Le but semble être la constitution d'un style original mais unitaire qui recherche l'intégration du bâti dans l'environnement naturel du site.



Greenwich Millennium Village, Phase 1. Photos L. Morand

La gamme de matériaux utilisés est tout aussi importante qu'à Confluence mais intègre davantage de matériaux traditionnels ou naturels comme la brique, les panneaux bois et le zinc. La palette de couleurs atténue le caractère massif des constructions avec des teintes chatoyantes et des tonalités douces qui se fondent davantage dans le paysage. Nous n'avons pu le vérifier, mais il est dit que les couleurs des balcons figurent celles de conteneurs industriels transportés par des bateaux que l'architecte a pu observer sur la Tamise.



Millennium Village, Phase 2. Des immeubles de faible hauteur aux larges baies vitrées et protections solaires. Photos L. Morand

Le style architectural du Millennium Village est beaucoup plus homogène que celui de Confluence. Il s'inscrit par ailleurs davantage dans ce qu'il serait convenu d'appeler une architecture écologique et bioclimatique. Comme l'affirme un responsable d'opération du Grand Londres, la péninsule de Greenwich, en étant isolée et entourée d'eau, est particulièrement exposée au vent. Ralph Erskine, l'architecte suédois responsable du masterplan et de la première phase du projet, a ainsi conçu des bâtiments profilés de manière à offrir une protection efficace contre les effets du vent, aussi bien au niveau des logements que des espaces publics. Leur disposition autour de vastes cœurs d'îlot privatifs aux copropriétés les préserve ainsi des contraintes climatiques. Dans un pays où le soleil est rare, les ouvertures sont prévues pour maximiser les apports de chaleur et de lumière en versant sud, et réduites dans les orientations nord afin de lutter contre les déperditions énergétiques. La compacité de l'enveloppe du bâti est également recherchée dès l'origine du projet de façon à limiter les surfaces de contact avec l'extérieur, ce qui n'est pas le cas à Confluence. Au-delà d'un processus architectural qui recherche l'originalité et la distinction, les exigences énergétiques orientent sur la voie d'un renouvellement du vocabulaire architectural par rapport à ce qu'il est courant d'observer dans des espaces urbains plus ordinaires.

Trois ensembles architecturaux distincts composent les deux premières phases de construction du Millennium Village, réalisés au moment de l'enquête⁴⁷. Un premier ensemble s'organise autour de la place centrale du quartier, à proximité du parc écologique et des berges de la Tamise. Dessiné par Ralph Erskine, il est caractérisé par l'alternance des hauteurs, des couleurs et des matériaux utilisés, de même que par la forme arrondie de ses toitures qui sont devenues, à l'instar des cheminées colorées de BedZed⁴⁸, l'emblème du quartier. Un second ensemble, attribué au cabinet d'architectes Proctor & Mattheys, est situé de l'autre côté de l'axe principal de circulation. Il est construit autour d'une avenue piétonnière et d'une seconde place qui dessert une école municipale et un centre médical. Il est lui-aussi composé d'immeubles de logements collectifs mais de moindre hauteur (entre 3 et 6 étages maximum). Enfin, dans la continuité de l'avenue piétonnière, un troisième ensemble est représenté par des maisons de ville construites sur le modèle des traditionnelles *terraced houses* anglaises (rangs de maisons mitoyennes toutes similaires présentant une façade commune), quoique dans un style revisité et modernisé.



Millennium Village, Phase 2. Des maisons de villes à l'anglaise, dans un style revisité.
Photos L. Morand

⁴⁷ Deux autres phases de construction étaient en cours de préparation au moment de l'enquête.

⁴⁸ BedZed, pour *Beddington Zero Energy Development*, est l'un des tous premiers écoquartiers anglais, régulièrement cité en exemple. Il est l'œuvre de l'association *Bioregional*.



Google Street view.



Péninsule de Greenwich. Les abords du dôme du millénaire et de la station de métro « North Greenwich ». Google Street View (en haut) et L. Morand (en bas).

Le Millennium Village s'insère dans l'environnement plus large de l'aménagement de la péninsule, qui s'étend jusqu'à son extrémité où est implanté le dôme du millénaire. On observe alors une gradation entre le cadre que l'on pourrait qualifier d'intimiste et de coquet du Millennium Village et les espaces plus ouverts, davantage destinés à accueillir du public, en périphérie du Dôme et de la station de métro « North Greenwich ». Le quartier a en effet pour vocation de n'être pas uniquement résidentiel et c'est autour de ces deux pôles, distants d'une centaine de mètres, qu'est localisé l'essentiel des activités qu'il abrite. On y trouve des commerces et restaurants, des immeubles de bureaux, une université et différents équipements

de loisirs culturels (salle de spectacles, cinémas). Le style architectural change de nature et on retrouve des caractéristiques communes avec Confluence. En dehors du Dôme en lui-même qui s'inscrit pleinement dans le courant de l'architecture high-tech et dont l'architecte, Richard Rogers, est l'un des principaux représentants, les bâtiments alentours sont caractérisés par un jeu semblable de matières, des formes et de couleurs qui attirent l'œil et imposent une présence forte dans l'espace. À la différence du Millennium Village, à la trame viaire et à la silhouette non régulière, ces immeubles dénotent par leur hauteur et leur alignement, la rigueur de leurs lignes et la vivacité des motifs décoratifs qu'ils arborent⁴⁹.

2.2. La place de la nature

Au Millennium Village comme à Confluence, la nature occupe une place prééminente et représente un axe fort d'aménagement des espaces publics. À Confluence, une brochure de présentation du projet de la société d'aménagement vante le fait de « faire entrer la nature dans la ville ». Dans les deux cas, le but affiché est de réduire la dépendance à la voiture en donnant la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun : c'est-à-dire aux modes de déplacement dit « doux ». La qualité paysagère du site a alors pour fonction d'encourager ce type de pratiques dans un cadre à la fois sécurisé et agréable. Elle a aussi pour objectif d'améliorer la qualité de vie des usagers par ses vertus décoratives et son impact sur le climat local. La végétation permet en effet d'atténuer les phénomènes d'îlots de chaleur urbains et les pollutions de l'air (Donadieu, 2013). En dernier lieu, elle a pour vocation de favoriser le retour d'une certaine biodiversité sur des anciens sites industriels rendus stériles par des années de pollution.

⁴⁹ Pour une description du contexte dans lequel s'implante le quartier neuf de la Confluence sous un angle historique, cf. annexes.

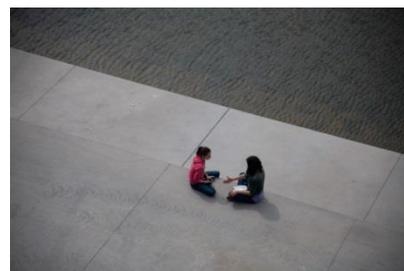


Les jardins aquatiques à Confluence. Photos L. Morand

À Confluence, la confrontation entre le cadre bâti et le cadre naturel s'effectue de manière frontale. Au sein d'espaces mixtes, on passe sans transition d'espaces très minéraux, dominés par le béton, à des zones végétalisées ou aquatiques qui ne sont pas sans rappeler une nature spontanée, non modelée par la main de l'homme. Dans un quartier où le design architectural valorise la dimension industrielle et artificielle de la construction, les contrastes sont donc marqués et mettent en scène une forte polarisation des éléments entre le naturel et l'artificiel, le minéral et le végétal.



Cette articulation est particulièrement probante dans la composition des trois « jardins aquatiques » qui jouxtent la Saône. Ces étangs sont aménagés de façon à reproduire l'écosystème des « lônes », ces bras morts alimentés par infiltration qui caractérisaient le site avant les premiers aménagements au XIX^{ème} siècle. Ils opposent d'un côté un rivage aux contours souples, partiellement marécageux et jonché de roseaux ; de l'autre des berges bétonnées et rectilignes, aux abords verticaux. La darse, ou « place nautique », qui représente l'espace public central du quartier est elle-même dominée par cette confrontation entre un élément naturel, l'eau de la Saône amenée dans un vaste bassin ouvert sur le fleuve, et l'univers minéral de l'esplanade qui l'entoure. L'effet de contraste produit participe d'une certaine manière à souligner la présence de la nature, à la mettre en valeur.



Lyon-Confluence. La place nautique et ses abords. Photos L. Morand

Le choix de la palette végétale diffère de celle habituellement employée au sein des espaces urbains. Une étude du Grand Lyon a montré qu'en 2001, 70% des arbres lyonnais étaient des platanes⁵⁰. Les gammes horticoles, replantées chaque année, étaient de leur côté avant tout sélectionnées sur des critères esthétiques, requérant un entretien, un arrosage et un recours aux produits phytosanitaires intensifs. La palette utilisée à Confluence cherche davantage à reproduire des ambiances en lien avec les types de paysages spécifiques de la région. Les essences sont donc avant tout rustiques, adaptées au climat local⁵¹. On trouve des bouleaux, peupliers, aulnes, saules ou érables ; des noisetiers, charmes, cerisiers, chênes, frênes... entre autres espèces. Les plantations présentent un aspect volontairement aléatoire qui évite les alignements et privilégie la diversité. Des prairies alternent avec des zones de sous-bois et des espaces de jachères fleuries de fleurs de champs. Baigné dans l'ambiance verdoyante des collines alentour, ce cadre champêtre et bucolique, majoritairement piéton, autorise une expérience à la fois privilégiée et inédite de l'urbain, à l'écart des nuisances urbaines habituelles tout en bénéficiant des avantages de la centralité.

⁵⁰ Grand Lyon, Les arbres du Grand Lyon, mars 2001.

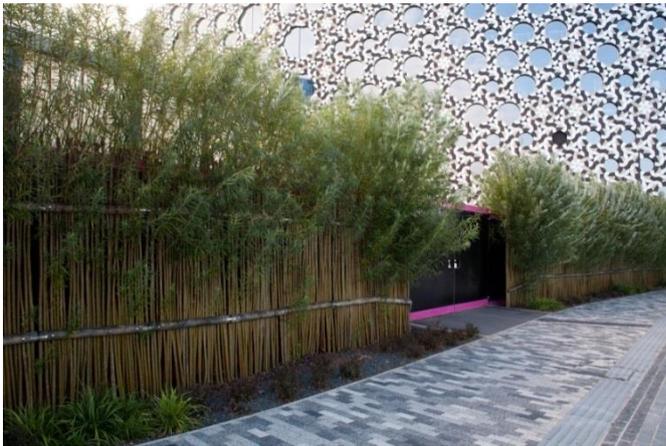
⁵¹ Entretien directeur adjoint du service des espaces verts de la ville de Lyon, mai 2013. Pour être plus précis, les palettes végétales sont progressivement en train d'évoluer dans l'ensemble des espaces urbains, là où Confluence – et Greenwich – ont d'emblée intégré l'ensemble des nouvelles pratiques, ce qui accentue le décalage avec d'autres espaces urbains. On reviendra plus tard sur ces aspects.



Paysages et ambiances au sein des espaces publics à Confluence. Photos L. Morand

Au Millennium Village, on retrouve un traitement paysager semblable qui valorise la diversité et les espèces locales. Par rapport à Confluence, la nature a une fonction décorative plus assumée et on ressent le soin extrême apporté aux détails et à la recherche esthétique. À Confluence, le parti-pris consistait davantage à créer un cadre paysager ouvert à la diversité des pratiques et des usages, il ne devait donc pas être fragile⁵². Au Millennium Village, le vocabulaire paysager est particulièrement étendu. On observe une multitude de petits espaces comportant chacun leurs spécificités. On se promène sur la péninsule comme dans un musée, animé par la curiosité et avide de nouvelles découvertes. Ici, un mur végétal irrigué par un flux d'eau continu qui coule en de petites cascades. Là, une palissade en bois semble avoir repris vie et arbore un feuillage intense. Plus loin, un jardin soigneusement entretenu, presque japonisant, joue et compose avec le minéral tandis que la place centrale – le « oval square » – offre un véritable patchwork de matières et de couleurs, allant jusqu'à intégrer des plaques de fonte. À proximité du parc écologique, l'aménagement se fait presque artisanal sous la main de ses jardiniers : des bordures sont par exemple réalisées en osier tressé.

⁵² Entretien chargée de mission espaces publics, SPLA, septembre 2012.



Détails paysagers au Millennium Village. Photos L. Morand



Au-delà de ces différents aspects paysagers, l'élément naturel majeur du site est un parc écologique de deux hectares implanté au cœur du quartier. En tant que tel, il se présente comme une réserve naturelle créée pour reproduire une biodiversité riche et diversifiée et attirer la faune sauvage. Il se compose d'un réseau de lacs et d'étangs entrecoupés de zones marécageuses à travers lesquelles le visiteur peut circuler grâce à un système de passerelles en bois et de pontons.



Greenwich
Millennium Village,
parc écologique.
Photos L. Morand

L'accès est libre moyennant un passage par la maison du parc qui en assure l'entretien et les animations pédagogiques auprès des visiteurs et de groupes scolaires. Mais la discrétion est de rigueur et les seules pratiques tolérées demeurent la promenade et la contemplation. Le cheminement est organisé de telle sorte que le visiteur ne dérange pas la faune. L'observation s'effectue à partir de postes d'affût, ainsi qu'au travers de canisses disposées tout au long du parcours et ajourées par endroit afin de préserver l'intimité des lieux. Le parc accueille de nombreux visiteurs venus de l'extérieur du quartier. De nombreuses écoles suivent des activités thématiques et des groupes de volontaires participent à différents travaux d'entretiens.



Différents aménagements prévus pour accueillir les oiseaux ou les insectes.

La pancarte indique : « *saison de ponte. Soyez aussi calme que possible pour ne pas déranger la faune sauvage.* »

Photos L. Morand

La présence de l'eau et d'une végétation généreuse et luxuriante confère une ambiance très particulière au quartier, qui paraît ainsi aux avant-postes d'une nature sauvage, tapi dans un écrin de verdure. Les contrastes avec le bâti sont moins forts qu'à Confluence. L'architecture, en privilégiant des formes arrondies et non régulières aux tonalités plus douces, se fond davantage dans le paysage.



Greenwich Millennium Village, Phase 1. Aux abords du parc écologique. Photos L. Morand

3. Le réenchantement de la ville contemporaine face aux usages. L'avènement d'un urbanisme défensif

À Greenwich comme à Confluence, ces différents aspects paysagers peuvent être vus comme un réenchantement de la ville contemporaine (Thomas, 2010). C'est la lecture que nous privilégierons. Les facteurs de ce réenchantement sont divers, nous les analyserons plus loin. Retenons pour l'instant qu'il procède par la création d'ambiances exceptionnelles qui « rompent avec la morosité et les tensions du quotidien », favorisant un mode de réception de la ville plutôt contemplatif et permettant « des formes de détachement, de suspension – voire d'échappatoire – propice à l'apaisement » (*Ibid.*, p.19). L'expérience habitante est ainsi stimulée par les multiples motifs d'attention offerts aux sens, principalement au regard. Des lieux hybrides voient le jour, entre ville et milieu naturel, autorisant de nouvelles façons de vivre et de pratiquer la ville.

Pour autant, ces formes d'aménagement ne sont pas dénuées d'ambivalences. Elles sont traversées de tensions générées par une superposition d'enjeux et de préoccupations qui se matérialisent de différentes façons. En premier lieu, la prédominance de la figure du piéton et des modes doux de déplacement, pour des raisons à la fois sanitaires et environnementales, imposent un traitement particulier des espaces qui donne lieu à de nouvelles esthétiques urbaines. Dans leur travail sur l'expérience piétonne au XXI^{ème} siècle, Rachel Thomas et son équipe (2010) défendent la thèse d'une aseptisation et d'une standardisation des décors en lien avec la planification de la mobilité douce. Les enjeux liés à la mobilité entraînent tout d'abord un lissage des sols urbains qui efface tout dénivelé, dévers, obstacles ou ressaut, afin de permettre la libre circulation des piétons, cyclistes, poussettes, rollers, trottinettes... et des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, la cohabitation de ces différents modes impose une spécialisation des zones de circulation qui se trouvent ainsi séparées et encadrées par des barrières, potelets et garde-corps, aboutissant à une standardisation du mobilier urbain. L'aseptisation transparaît également dans l'attention extrême accordée à la propreté qui tend à exclure de l'espace public tout aussi bien les déchets (alimentaires, traces de chewing-gum, mégots, déjections canines...) que les tags (marques d'appropriation de l'espace par certains groupes) ou les pratiques publicitaires non réglementées. L'ensemble de ces modalités de traitement des espaces débouche sur ce que les auteurs nomment le « paradoxe du lissage », à savoir que « L'espace affadi, vidé de sa substance, de sa saveur, n'est plus un espace qui suscite et maintient le plaisir de la marche » (p.112). En d'autres termes, les dispositifs déployés pour favoriser la marche tendraient au contraire à la décourager.

Nous ne souscrivons pas directement à cette analyse car nous n'abordons pas le même type d'espaces, et la dimension qualitative, à Confluence comme au Millennium Village, semble l'emporter sur le côté fonctionnel et impersonnel que ces auteurs peuvent décrire dans leur étude. Ce sont toutefois des tendances que nous observons sur nos propres terrains, mais nous les envisageons moins comme l'avènement de nouvelles esthétiques urbaines en lien avec la figure du piéton, que sous l'angle du contrôle des usages. Celui-ci se traduit à notre sens sous la forme d'une gradation, depuis le simple encadrement des usages et des rapports de cohabitation – comme dans le cas des voies de circulation différenciées – jusqu'à la configuration d'un urbanisme de type sécuritaire et défensif, piochant dans le registre de la lutte contre la délinquance et la guérilla urbaine. Nous espérons ainsi montrer qu'une ambivalence profonde s'exprime sur les différents terrains étudiés entre une recherche de différenciation, par la singularité identitaire des quartiers, et la standardisation des dispositifs de contrôle qui tendent à s'imposer en tous lieux. Une ambivalence similaire oppose une volonté que les usagers s'approprient librement l'espace de leur quartier, et le strict encadrement des usages par l'intermédiaire de dispositifs de contrôle particulièrement rationalisés.

3.1. Le poids de la norme

Nous avons évoqué précédemment le caractère hybride des espaces de Confluence et du Millennium Village, à mi-chemin entre ville et nature. La présence de l'eau (les fleuves, lacs et étangs) et la générosité des espaces publics entremêlés à des zones d'habitation créent des conditions de cohabitation inédites qui viennent brouiller les repères de l'utilisateur quant aux comportements à adopter au sein d'un espace urbain. Le mélange des registres entre habitat, travail, loisir et consommation, soigneusement entretenu et mis en scène, élargit le panel des pratiques possibles et envisageables. Et cette multiplication des possibilités d'usage et d'appropriation entraîne en contrepartie une multiplication des préoccupations quant aux dérives possibles avec, pour conséquence, une multiplication des dispositifs de contrôle, déployés dans une plus large mesure qu'ailleurs. À Confluence, cette tendance est d'autant plus affirmée que le site est spécifiquement dédié à l'accueil d'un large public, en raison des nombreuses activités qu'il héberge en son enceinte. Dans l'espace public, le rappel à des normes d'usages s'effectue en partie par le recours à la signalétique. Différents pancartes et panneaux stipulent les interdictions et contribuent à définir en creux un modèle d'usages et

d'usager spécifique, conforme à la projection qu'en ont les professionnels de l'aménagement en charge des projets. Une projection notamment observable dans les infographies de préfiguration des projets d'architectes ou les photographies présentes dans les dossiers de communication des institutions en charge.



(ci-dessus) Millennium Village.
Préfiguration phase 3.



Exemples de projection d'usages :
priment la promenade, la détente et la
contemplation, les activités sportives.



(à gauche) Lyon-Confluence. Rapport
d'activité 2006, SPLA.

Etudiant les processus de transformations urbaines dans le contexte londonien qu'il décrit comme une forme de « clôture de l'espace » (*space enclosure*), Camilo Amaral (2015) parle à ce sujet d'une « architecture de velours » (*velvet architecture*). Cette dernière combine habilement la mise en scène d'un spectacle urbain quotidien et le contrôle des usages, de manière à la fois discrète et subreptice :

« Velvet architecture is the proper product of the regeneration process that is mediated by techniques of spectacle, in the sense that the foreground presents a phantasmagorical image that transforms citizens into spectators that are surrounded by an anaesthetic (untouchable) environment (similar to the comfort one experiences while sitting in the darkness of a cinema).(...) Thus, velvet architecture provides both comfort and spectacle.⁵³ »

⁵³ « L'architecture de velours est le produit même du processus de régénération urbaine. Elle s'appuie sur les techniques du spectacle, dans le sens où le cadre urbain apparaît comme une image fantasmagorique qui transforme les citoyens en spectateurs entourés d'un environnement esthétique (intouchable) (produisant une expérience de confort similaire au fait de s'asseoir au cinéma dans le noir). (...) Ainsi, l'architecture de velours produit tout autant du confort que du spectacle ».

Dans de telles conditions, il explique que « chaque objet à sa place » et que chacun tend à se conformer au « scénario » d'usage établi, également encouragé par la présence discrète des artifices du « secured by design⁵⁴ » et de la législation contre les incivilités (*antisocial behaviour*) qui donnent corps à la censure. Citant l'exemple du New Street Square à Londres, il écrit :

« The pavement has boundaries in shades of grey, like invisible barriers controlling one's behaviour and directing one's walk. A silver totem with maps, textual information and a CCTV icon marks the entrance of this urban clearing, ensuring visitors are apprised of the new set of rules.⁵⁵ » (Amaral, 2015)

Ainsi, chaque espace, chaque lieu de mise en scène, comporte ses propres règles d'usage qui apparaissent constamment répétées – directement ou indirectement – au point parfois de devenir étouffantes : « *The place appears overdesigned, as if the invisible hand of the architect was being corrupted by the dirt left behind by each footstep, and you wonder where he pictured you should stand or sit* »⁵⁶. Avec l'imposition progressive de cette « architecture de velours », l'utilisateur apparaît peu à peu privé des moyens d'une libre appropriation de l'espace en même temps que des types spécifiques de comportements sont imposés. Pour Amaral, ces modes d'aménagement spécifiques cachent une marchandisation de l'espace en créant une impression d'ordre social « naturellement artificiel » qui réinvente des formes de contrôle social plus euphémisées :

« Cosy and kind, domestic and comfortable, these bird-nest prisons differ from the former means of control (panoptical and gridded) and operate through disorientation and refuge, rather than discipline and punishment.⁵⁷ » (Amaral, 2015)

Cette marchandisation à laquelle il fait allusion apparaît en réalité indissociable de formes de privatisation de l'espace public consentie par la mise en œuvre de partenariats de types public-privé. Dans cette voie, les *Business Improvement District* (BID), modèle principalement anglo-saxon qui tend à se diffuser, cristallisent à l'extrême les tendances

⁵⁴ Equivalent anglais de la prévention situationnelle française. Nous reviendrons sur ces aspects au cours de la troisième partie.

⁵⁵ « Le revêtement au sol est délimité par des nuances de gris, comme d'invisibles barrières contrôlant les comportements et les cheminements du piéton. Un totem métallique avec cartes, informations et un pictogramme rappelant la présence de la vidéo-surveillance marque l'entrée de cette clairière urbaine, s'assurant du fait que les visiteurs aient été informés du nouveau panel de règles en vigueur. »

⁵⁶ « La place apparaît sur-designée, comme si l'« esprit » de l'œuvre de l'architecte allait se trouver corrompue par la poussière laissée par chaque pas, et vous vous demandez à quel endroit il a pensé que vous deviez vous arrêter ou vous assoir. »

⁵⁷ « Douillet et chaleureux, familiers et confortables, ces « prisons-nids » diffèrent des anciens moyens de contrôle (panoptique et grillagés) et opèrent par l'alternance entre la désorientation et le refuge, plutôt que par la discipline et la punition. »

observées. Selon une logique entrepreneuriale, les intérêts économiques privés sont associés à la gestion de zones urbaines, gérées alors comme des centres commerciaux, posant la question, dans une perspective lefébvrienne, de « *à qui appartient la ville* » (Lefebvre, 1968). Alors qu'il dissuade l'accès des mendiants et des sans-abris, ce modèle de gestion urbaine vise à installer des entreprises, attirer des investisseurs et des propriétaires, et favoriser la consommation. Il crée de cette façon un immense angle mort dans la prise en compte des intérêts d'habitants aux moyens limités, ainsi que le dépeint Gordon Mac Leod : « *the new urban glamour zones conceal a brutalizing demarcation of winners and losers, included and excluded*⁵⁸ », l'amenant à développer la notion de « ville revanchiste » (Mac Leod, 2002, p.605).



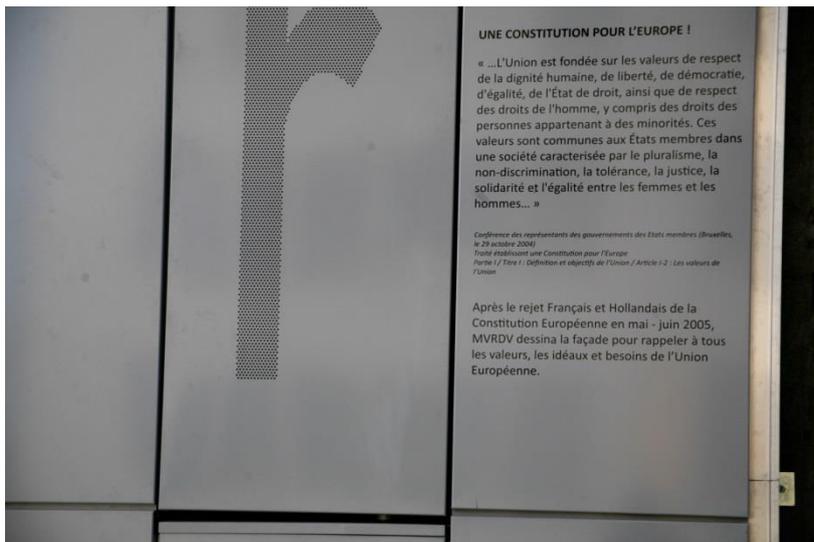
Lyon-Confluence : Quelques exemples de la présence de la signalétique dans l'espace public.

Sur les deux premières photos du haut : une mise en garde concernant la présence d'un « bassin public » (10-60 cm de profondeur), puis une interdiction d'escalader la structure d'un ancien point roulant. Suivent différentes limitations d'accès et d'usage. Photos L. Morand

⁵⁸ « Les nouvelles zones de glamour urbain occultent un démarcage brutal des gagnants et des perdants, des inclus et des exclus ».



Millennium Village : Des restrictions d'usage et d'accès similaires. Le dernier encart (en bas à droite) relate des épisodes de maltraitance de la faune du parc écologique, chassée par des enfants armés de lance-pierres. Les gardiens du parc mettent ainsi en garde les auteurs d'actes déviants et la surveillance dont ils sont l'objet, et en profitent pour rappeler les normes d'usage du site, notamment l'interdiction de nourrir les animaux. Photos L. Morand



Un détail de façade du Monolithe, l'un des bâtiments-phare de Confluence, présenté comme un modèle de mixité sociale et fonctionnelle. Sans doute plus anecdotique, cette tendance à l'encadrement des usages et des comportements se trouve ici transposée sur le front des valeurs civiques et des opinions politiques. Les architectes ont proposé une façade recouverte de plaques métalliques dont certaines, ajourées, figurent les lettres du traité de constitution européenne. L'objectif : « rappeler à tous les valeurs, idéaux et besoins de l'Union Européenne » après le rejet de ce même traité par la France et la Finlande. D'une projection d'un modèle d'usager à celle d'un modèle de citoyen, il n'y a ainsi parfois qu'un pas dans l'esprit des concepteurs, comme si l'opinion des usagers étaient partie intégrante de la matière sur laquelle ils impriment leur marque. Ce cas de figure illustre une association étroite entre conception et prescription. Photo L. Morand

3.2. La sécurisation de l'espace résidentiel. Surveillance et contrôle des usages

Si elle en représente l'élément le plus visible, la signalétique s'inscrit dans un ensemble plus vaste de dispositifs désormais déployé dans l'espace public et fait partie du quotidien des opérations d'aménagement.

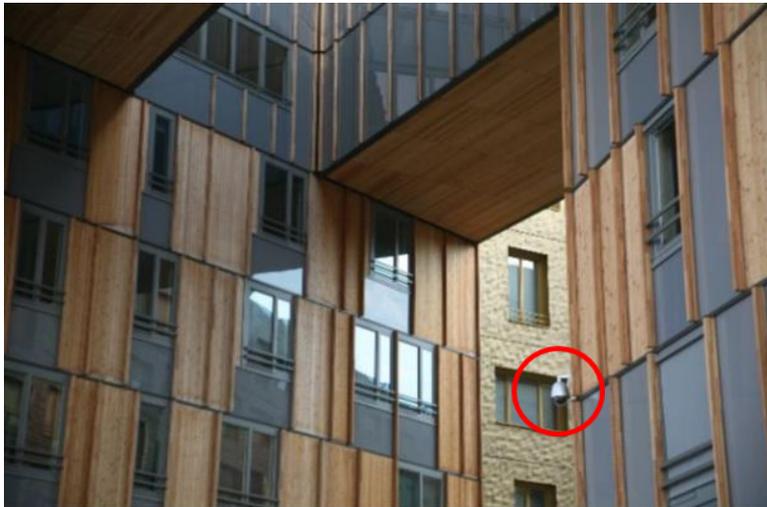
Au-delà du cadre paysager exceptionnel qui caractérise à la fois Confluence et le Millennium Village, l'urbanisme est travaillé par une ambivalence profonde entre enchantement et sécurité. Visuellement, cela se traduit par des sensations de frottement ou, pour reprendre l'expression de Pousin (2010), des formes de télescopes visuels entre des éléments de nature antagonistes. Des couples d'opposition se forment entre ouverture et fermeture de l'espace, entre des ambiances avenantes ou austères, normées et impersonnelles ; des aménagements prévus pour attirer, plaire ou au contraire repousser. Souvent latente, la dimension sécuritaire apparaît également sous des formes euphémisées, destinées à en atténuer le côté carcéral ou répressif ; en somme à la rendre plus acceptable. Dans cette section, nous envisageons cette articulation entre ville durable et ville sécuritaire du point de vue des éléments concrets, selon la manière dont ils se manifestent dans l'espace public. Nous montrerons plus loin en quoi cette dimension sécuritaire est intrinsèquement liée à la ville durable, qu'elle lui est indissociable.



Lyon-Confluence. Le Monolithe (îlot C). Paysage de cœur d'îlot.
Photo L. Morand

Des cœurs d'îlots sur le modèle de la citadelle imprenable ?

Parmi les dispositifs classiques de l'urbanisme sécuritaire, on observe en premier lieu dans ces deux quartiers la présence discrète, mais marquée, de la vidéosurveillance ce qui, bien que répandue, n'est pas l'apanage de tous les espaces urbains.



Une entrée en cœur d'îlot surveillée par une caméra. Celle-ci retransmet vers la loge du gardien et les images sont sauvegardées sur disque dur

(Entretien gestionnaire d'installation et visite des installations, 18 avril 2011)



Idem au Millennium Village. Des panneaux indiquent « CCTV surveillance – cameras in use ».

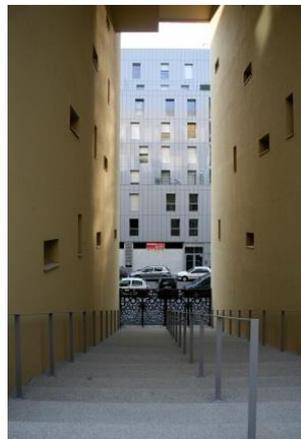
(CCTV : closed circuit television)

Photos L. Morand

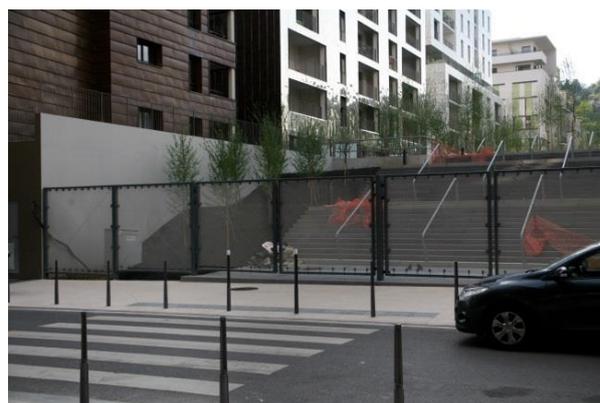
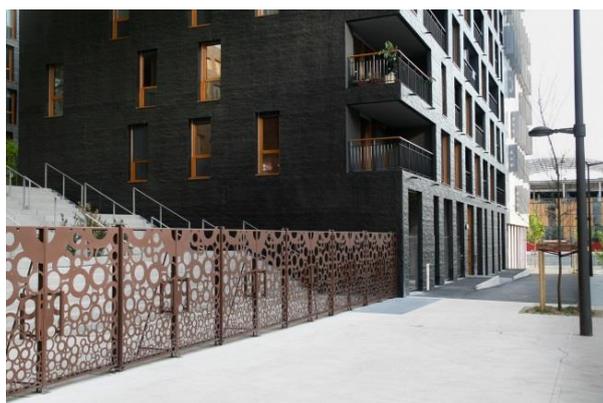
Dans un second temps, les bâtiments de Confluence et ceux du Millennium Village ont la particularité d'être organisés autour de cœurs d'îlot, formant des enceintes privatives dans l'espace ainsi délimité. Dans les deux cas, ils sont de plus surélevés d'un niveau par rapport aux rues adjacentes – en raison de la présence de garages souterrains – et fermés par des accès sécurisés au moyen de systèmes de digicodes. À Lyon, ces espaces étaient au départ conçus sur le modèle des traboules lyonnaises qui sont des cheminements piétons et ouverts au public à travers les immeubles, traversant des courettes, escaliers et coursives d'immeubles⁵⁹. Pour les raisons évoquées précédemment, les études de sécurité ont prescrit leur fermeture. De la même manière, le grand jardin public figurant au centre des îlots À, B et C de Confluence a

⁵⁹ Par exemple, Hervé Vincent, auteur du bâtiment l'Escale, indiquaient : « Ainsi, nous revisitons la coursive de nos traboules, qui a forgé notre patrimoine si bien identifié par l'Unesco, qui ont permis tant de liens et d'échanges sociaux. Comme dans un condominium anglo-saxon, l'habitant parvient à sa villa par ces traboules végétalisées puis sa terrasse. »

été transformé en parc public municipal et comporte désormais des horaires d'ouverture spécifiques⁶⁰.



Des cœurs d'îlots surélevés d'un niveau avec des voies d'accès étroites, peu nombreuses et sécurisées par des portails et des digicodes.



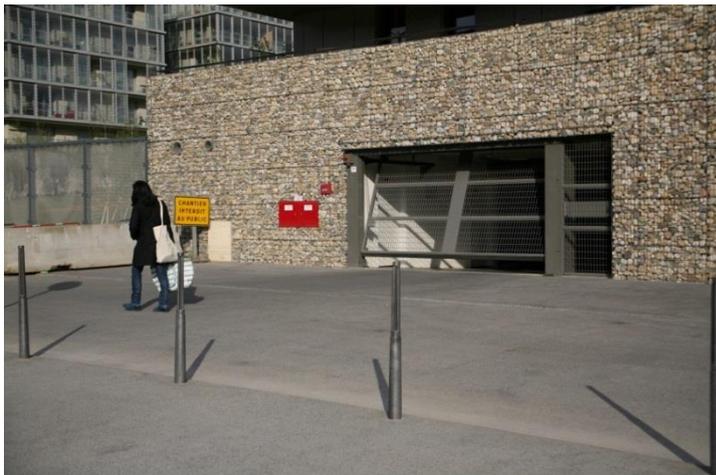
Deux entrées qui se font face à Confluence, de part et d'autre de la rue Dénuzière. L'une mène à un cœur d'îlot, l'autre à un parc. Toutes deux protégées par des barrières. Photos L. Morand

⁶⁰ Entretien cellule de prévention situationnelle, police nationale, septembre 2012.



Deux figures contemporaines de la protection. Banaliser/rendre la protection sympathique (espaces de vie): une barrière esthétique et contemporaine... ou ouvertement dissuasive (enceinte du siège du Progrès). Photos L. Morand

Si différentes techniques et dispositifs existent depuis un certain temps et s'insèrent de manière progressive dans l'espace public, c'est le fait qu'ils aient été pensés et combinés dès l'origine du projet qui apparaît ici le plus marquant. On retrouve à la fois de la vidéo-surveillance, des systèmes d'accès technicisés (digicodes, portails automatiques) et une diversification des niveaux. La juxtaposition de ces éléments rend les espaces peu perméables les uns aux autres et contraignent la déambulation, obligeant souvent à de longs détours pour le visiteur qui souhaite par exemple entrer dans le parc public municipal, ou rejoindre les services médicaux et les bureaux situés en cœur d'îlot.



Autre versant de l'îlot ABC à Confluence. Un ensemble d'accès conditionnés: des murailles qui se dressent, des portes qui se ferment, des barrières qui s'élèvent...

Photo L. Morand



Millennium Village. Accès sécurisé à un cœur d'îlot surélevé par rapport au niveau du sol.

Photo L. Morand

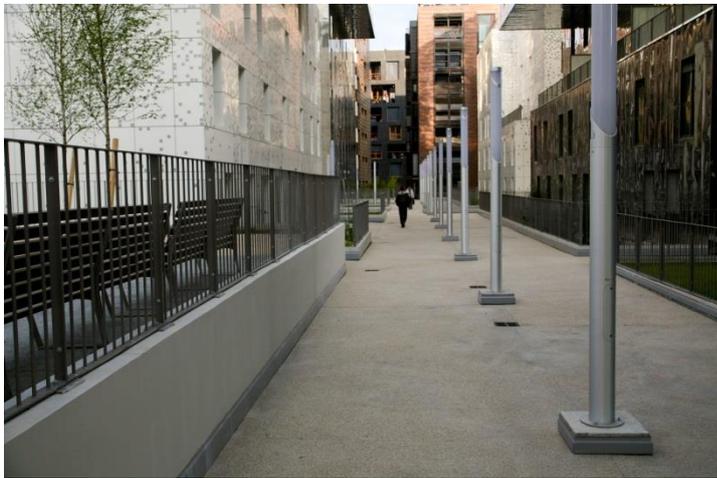
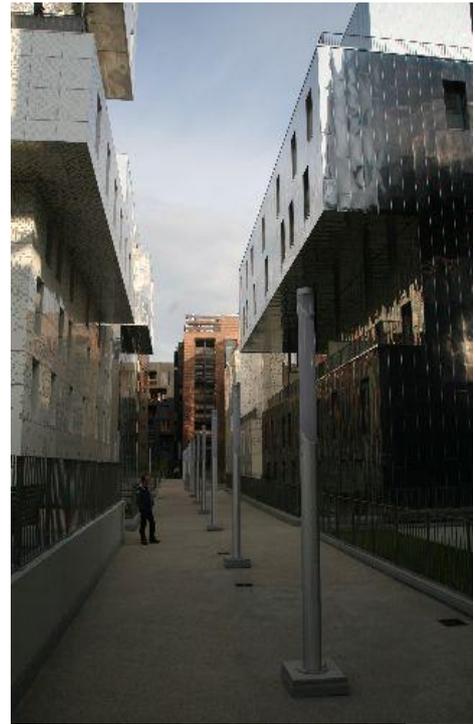
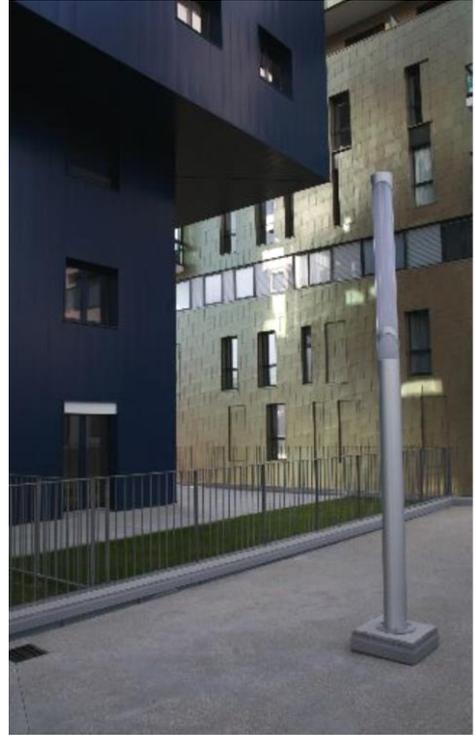
Au Millennium Village, les cœurs d'îlots sont clos et sécurisés mais leur intérieur est constitué d'espaces jardinés et entretenus, à l'usage de la copropriété. Tous les dispositifs de contrôle sont présents, mais sous une version « soft » et discrète, qui se laissent oublier par la qualité paysagère des lieux. À Confluence, les paysages de cœurs d'îlots reflètent plus durement le caractère austère que peuvent représenter les préceptes de la prévention situationnelle : un mobilier urbain minimaliste et non facilement démontable, une absence de zones d'ombre et de recoins, une transparence des espaces et un éclairage permettant un contrôle visuel optimal. Les pieds d'immeuble sont également « résidentialisés », c'est-à-dire privatisés aux logements qui leur sont attenants dans un but de favoriser une surveillance participative de la part des habitants qui se sentent ainsi plus directement concernés⁶¹. Ce que les théoriciens de la prévention situationnelle nomment « principe de coveillance ».



Différents types d'espaces (privatif, cœur d'îlot et parc public) séparés sur le modèle des douves du Moyen Âge : des niveaux différents ; des barrières et un « couloir » en cœur d'îlot qui ne débouche sur rien (photo). Une coexistence d'espaces conçus pour être hermétiques les uns aux autres.

Photo L. Morand

⁶¹ La résidentialisation a également pour objectif de repousser les activités gênantes de pieds d'immeubles, de créer une distance entre l'espace public et l'espace privé du logement.



Lyon-Confluence. Paysages de cœurs d'îlots : accès sécurisés, « transparence » optimisée, circulations conditionnées et mobilier urbain minimaliste. Photos L. Morand

3.3. Les exclus de Confluence : un urbanisme par le vide ?

Les préoccupations d'ordre sécuritaire entrent en résonance avec un mode de pensée de la ville qui, à travers une programmation minutieuse, en prévoit et en planifie toutes les composantes, de manière descendante et centralisée. Rien ne semble laissé au hasard et chaque élément répond à un plan d'ensemble qui s'accommode mal des initiatives locales. Les marges d'appropriation demeurent donc faibles, ce que reflètent les déplacements, les expulsions ou les projets non advenus qui ont pu avoir lieu sur le site de la Confluence. À Greenwich, une logique similaire se déploie mais sur un terrain neutre. Après l'arrêt des activités de la *British Gas Company*, la péninsule était entièrement déserte et non habitée. Les aménageurs n'ont donc pas eu à composer avec des activités existantes comme à Confluence.

À Confluence, les abords des anciennes friches industrielles étaient notoirement connus pour la présence de prostituées, installées dans des camionnettes, avec la tolérance tacite des autorités. Tant que Perrache restait un quartier populaire aux portes de la ville, elles n'y étaient pas dérangées. Depuis l'aménagement du nouveau quartier, drainant de nouvelles activités, de nouveaux publics et, surtout, une attention politique et médiatique soutenue, de nombreux arrêtés ont été pris à leur encontre. La multiplication des amendes et des opérations policières les ont alors obligées à se délocaliser dans des zones urbaines plus reculées, où elles craignent davantage pour leur santé et leur sécurité, selon une association de santé communautaire⁶².

Pour des raisons davantage liées à la pression foncière cette fois, un camp de Roms de même que deux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) ont délocalisé leurs activités dans le quartier voisin de Gerland, de l'autre côté du Rhône, aux confins d'une zone industrielle. Les résidents de l'association du *Train de nuit* – l'un des deux centres d'hébergement, accueillant des hommes seuls sans abri – ont créé un collectif pour protester contre la « ghettoïsation » dont ils se sentaient victimes par ce déménagement⁶³. La situation à proximité du centre-ville permettait en effet des possibilités de transport et d'accès à l'emploi facilitées. Le déménagement du *Train de nuit* n'était pourtant que temporaire, car l'association obtenait en parallèle de nouveaux locaux sur les berges du Rhône, non loin de Confluence. Malgré l'amélioration des conditions de confort, les travailleurs sociaux déplorent toutefois l'absence de prise en compte des attentes et des besoins particuliers de la

⁶² Voir l'article de Lyon Capitale, « Les prostituées lyonnaises s'accrochent à leur trottoir », 05 janvier 2010.

⁶³ Voir l'article « Déménagés du centre de Lyon, des SDF se rebiffent », Lyon Capitale, 08/11/2010.

population à laquelle ils s'adressent dans la construction du nouveau centre. La « normalisation »⁶⁴ des conditions d'accueil dans un habitat « en dur » entraînait la perte de la vocation première de la structure précédente, créée autour de l'idée de convivialité, constatant que l'offre d'un toit ne suffit pas. Un mode original d'hébergement était proposé dans des bungalows disposés autour d'une place comme dans un village. Pour des personnes habituées à la rue, ce type d'hébergement constituait une alternative, un espace de transition plus facilement supportable qu'une chambre sans accès direct sur l'extérieur. Pour les travailleurs sociaux, le contact avec les résidents était également plus aisé que dans les chambres où ils peuvent avoir tendance à se reclure et où il faut « beaucoup plus aller les chercher »⁶⁵. On assiste alors à un processus similaire à celui décrit par Miquel Fernandez à propos de la transformation du quartier del Raval à Barcelone, dit le quartier chinois, peu à peu adapté aux goûts des « nouveaux voisins », ces classes moyennes et supérieures qui investissent le quartier, dans un mouvement de défiance et de rejet envers les premiers occupants :

Según las retóricas oficiales sobre la zona d'en Robador, allí no ha vivido «gente normal» hasta la llegada de los nuevos vecinos con mayor poder adquisitivo. Precisamente éstos colaboran en reproducir el aparente contraste entre los habitantes de «clase media» y los demás. Este nuevo colonialismo urbano se manifiesta en las ideas de «recuperar» o «tomar» la calle y en la necesidad de contar con más efectivos para contrarrestar los usos insolentes de sus habitantes tradicionales. Se trata de confrontarse con éstos, repudiadas prostitutas, vendedores ambulantes, toxicómanos, «inmigrantes» y, en general, una población flotante de «vagos» con «baja cultura», que, al parecer, son incompatibles con el desembarco de «clases medias» y turistas no avezados ni atraídos por «cuarenta años de bajos fondos» y lo que demonios quiera eso significar⁶⁶. (Fernández, 2014, p.321)

Mais les logiques d'aménagement à l'œuvre n'entraînent pas uniquement des déménagements, elles se traduisent également par une forme de verrouillage du projet urbain qui décourage les initiatives locales. La dissolution du projet d'habitat groupé-Confluence en est le révélateur. Constituées en un collectif d'habitants, une quinzaine de familles s'étaient réunies autour de valeurs sociales et écologiques communes, attirées par l'intégration des

⁶⁴ Cette normalisation peut être vue comme une tentative de neutraliser l'impact visuel négatif d'un centre d'accueil pour personnes sans-abri.

⁶⁵ Entretien association Train de nuit, le 17 mai 2011.

⁶⁶ « Selon les rhétoriques officielles concernant la zone d'en Robador [rue principale du quartier del Raval], tout se passe comme si aucune « personne normale » n'avait vécu jusqu'à l'arrivée des « nouveaux voisins » détenteurs d'un plus grand pouvoir d'achat. En fait, ces derniers participent à la reproduction du contraste apparent entre les habitants de la « classe moyenne » et les autres. Ce nouveau colonialisme urbain se manifeste à travers l'idée de « récupérer » ou de « prendre » la rue en augmentant les effectifs de ces classes moyennes afin de faire barrage aux usages insolents de ses habitants traditionnels. Il s'agit de s'opposer à ces derniers : prostituées repoussantes, vendeurs ambulants, toxicomanes, « immigrants » et, en général, une population flottante de « fainéants » de « basse culture », qui, de ce qu'il semble, sont incompatibles avec le débarquement des « classes moyennes » et des touristes ni aguerris ni attirés par « quarante ans de bas-fonds », selon ce que cela diable peut bien vouloir signifier. »

préceptes du développement durable au cœur du projet d'aménagement du nouveau quartier, présenté donc comme un « quartier durable ». Chapeauté par l'association Habicoop, spécialisée dans l'accompagnement de projets immobiliers collectifs, un ensemble immobilier avait été trouvé en lien avec un bailleur social. Il était question pour ce collectif de s'y installer afin d'expérimenter des modes de vie comportant une certaine dimension collective : mutualisation d'équipements électroménagers, de chambres d'amis, salle de vie commune pour des activités associatives, etc., favorisant un fonctionnement solidaire, coopératif et convivial. Diverses réunions ont été organisées avec l'aménageur, une étude de programmation a été menée à l'initiative du groupe, mais les complications administratives et l'absence de perspective favorable ont progressivement conduit à sa dissolution⁶⁷.

L'exemple est intéressant car l'association Habicoop, qui accompagnait le projet, s'est créée en référence à des projets d'habitats groupés en Suisse – la CoDha à Genève – où un statut juridique spécifique existe, mais aussi à l'écoquartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne. Ce quartier, emblématique des premiers écoquartiers nord-européens, s'impose comme une référence incontournable auprès des professionnels de la ville si l'on en croit le nombre de citations et de voyages d'études dont il est l'objet. À la différence des quartiers étudiés, l'aménagement du quartier Vauban est l'initiative d'un groupe d'habitants constitué en collectif – *SUSI*, pour société autogérée et indépendante d'habitat – qui occupait au départ illégalement d'anciennes casernes militaires. Finalement soutenue par la municipalité, l'initiative a pris de l'ampleur à travers une démarche originale de participation, dénommée « planification apprenante », qui a permis à des groupes de particuliers, les groupes de construction, de participer concrètement à la réhabilitation du quartier mais également aux politiques qui y ont été menées (CERDD, 2008). Sans entrer davantage dans les détails de l'opération et ses résultats, on voit de quelle manière s'opposent deux conceptions de l'aménagement, selon qu'elles procèdent depuis la base avec le relai des institutions, ou à partir des institutions, sans place pour des initiatives habitantes. Et ce, malgré une certaine convergence autour de valeurs qui pourraient paraître communes.

⁶⁷ Entretien membre du groupe d'habitat groupé, le 30 janvier 2011.

Le cas de la paillote de Francis

Le cas de la paillote de Francis s'inscrit dans cette continuité et exprime avec force les ambivalences qui se jouent sur le terrain. Ancien chauffeur des transports en commun lyonnais, Francis avait aménagé en bordure de Saône une « paillote », une petite guinguette comme il la nomme lui-même, où il proposait une restauration bon marché. Etant installé bien avant le démarrage des travaux, il n'avait jamais entendu parler du projet d'aménagement de Confluence⁶⁸. Il vivait sur place, avec sa femme et ses deux enfants, dans deux mobile-homes attenants.



La paillote « Chez Francis » : algecos, chaises et tentes en plastique, menus bon marché. En sursis à Confluence. Photos Lyon Capitale



Pionnier sur le site, il avait choisi de s'y installer pour le calme et la tranquillité des lieux, la proximité du centre-ville, et le fait qu'il n'y dérangeait personne. Les anciens docks étaient alors partiellement en déshérence après le départ ou la fermeture des industries. Percevant la demande, il avait également profité d'être sur les berges de la Saône pour aménager un petit

⁶⁸ Entretien avec Francis, le 14 avril 2011.

port de plaisance, installant progressivement des pontons, une grue pour rentrer et sortir les bateaux, et proposait un service de réparation. Il s'acquittait d'un droit auprès de VNF, les Voies Navigables de France, la société publique en charge de la gestion des berges de Saône. Il se vante d'avoir eu jusqu'à quatre-vingt bateaux en gardiennage. Il n'existait alors aucun équivalent à Lyon. En tant que restaurateur, ses principaux clients étaient les ouvriers qui travaillaient dans les industries voisines. Malgré le développement des premiers chemins piétonniers le long du fleuve, les visiteurs venus du centre-ville tardaient encore à venir. Jusqu'à ce qu'un critique gastronomique travaillant pour Lyon-Capitale, François Mailhes, vante les charmes de sa paillotte, créant alors un véritable engouement pour le lieu⁶⁹.

En 2003, lorsque les travaux débutent, VNF lui retire tout d'abord son droit concernant le port de plaisance. Celui-ci est rapidement démantelé. Avec l'avancée des travaux, la paillotte est ensuite contrainte de déménager deux fois en deux ans, et de s'installer provisoirement dans des algecos, en échange d'une hypothétique promesse de construction « en dur » à proximité de l'embarcadère de la place nautique. L'incertitude qui plane autour du sort de la paillotte de Francis, les multiples hésitations et les tentatives de négociation trahissent le malaise de l'aménageur et de VNF, tiraillés entre un projet qui ne prévoit pas une telle guinguette dans ses plans, et la crainte de ternir leur image en fermant un lieu devenu populaire. Plusieurs blogs et articles en font un « îlot de résistance populaire » face au « futur quartier chic de la Confluence⁷⁰ ». Outre la critique du gastronome François Mailhes déjà citée, la paillotte de Francis est l'objet de nombreux articles dans la presse locale et nationale (Libération) et de commentaires sur le net. Ils en relatent l'ambiance, l'évolution de la situation et prennent fermement sa défense. Une émission des *Pieds sur terre* à France Culture lui est même consacrée⁷¹. Depuis le 15 janvier 2014, Francis est à nouveau contraint au déménagement et poursuit son activité avec la même incertitude quant à son avenir. Il attend des propositions alternatives promises par les aménageurs, mais qu'ils tardent à lui formuler.

⁶⁹ Voir l'article de Libération, « Cas de résistance », du 19 août 2008.

⁷⁰ Blog: <http://lyon.citycrunch.fr/chez-francis/2009/10/05/>, consulté le 30/03/2011.

⁷¹ Emission du lundi 2 mars 2009.

4. Le repositionnement des centres de gravité urbains : rechercher le rayonnement et l'attractivité

4.1. Confluence : un prestige économique, politique et culturel qui s'autoalimente

Si la paillotte de Francis pose problème à Confluence, c'est qu'elle s'insère désormais dans un contexte particulier, dans lequel elle semble totalement incongrue. Par rapport à leur origine industrielle et ouvrière, les activités du site ont opéré un changement radical qui reflète la mutation des moteurs économiques contemporains⁷² et les espoirs qui y sont placés. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, on assiste à un déplacement des centres de gravité de l'agglomération autour de cette nouvelle entité urbaine qui forme alors un nouveau pôle d'attractivité : la présence de certains éléments symboliquement forts encourage d'autres activités à s'y installer, renforçant la concurrence des places et la pression foncière.

En première instance, le quartier de la Confluence est le lieu d'élection du nouveau siège de la Région Rhône-Alpes. Le bâtiment, conçu pour refléter l'image du pouvoir administratif, a fait l'objet d'un concours européen remporté par l'architecte de renommée internationale, Christian de Portzamparc, titulaire du Pritzker Price, l'équivalent du prix Nobel pour les architectes. Le prestige politique associé à cette institution entraîne avec lui l'installation d'autres entreprises qui en recherchent les retombées symboliques. Un cadre de la DREAL⁷³, spécialisé dans le développement territorial, nous confiait ainsi :

La Région c'est non seulement 1500 salariés, mais c'est une institution haut de gamme... C'est le lieu de pouvoir par excellence dans les années qui viennent. C'est quand même un lieu majeur, c'est un lieu où il y a des colloques internationaux en permanence... Et là où se prennent les grandes décisions économiques régionales et c'est pas pour rien que la chambre de Commerce, elle s'est installée quai Perrache... la Banque de France est en train de s'installer à Confluence... donc la Région tire des entreprises et des institutions. Et actuellement, il y a beaucoup plus de demandes de terrains que de terrains disponibles... pour être à côté de la Région. (...) Pour toutes les grandes entreprises, la Région c'est une image de marque, y compris au niveau international, qui est très forte... *Entretien du 1^{er} février 2011.*

Confluence abrite un certain nombre de sièges de grandes entreprises comme le groupe *Eiffage*, le groupe *Cardinal*, *GDF Suez*, *Euronews*, *GL Events* ou les bureaux du journal lyonnais *Le Progrès*. Le prestige économique suit le prestige politique. Si l'on considère les

⁷² Si l'on suit Mignot (1999), il est possible de définir les moteurs de l'économie locale à partir de leur contribution en termes d'emploi, de leur masse financière ainsi que leur dynamisme en termes d'évolution de la valeur ajoutée.

⁷³ DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Service déconcentré en régions du ministère de l'Ecologie.

secteurs d'activité représentés, il est facile de mettre en évidence le poids de l'économie de service, de l'information et de la connaissance, ou encore des nouvelles technologies, qui sont des secteurs parmi les plus porteurs de l'époque actuelle et reflètent les mutations du modèle économique après le déclin de la production industrielle et des activités logistiques. La spécialisation économique et administrative du quartier attire ainsi une population active hautement qualifiée qui possède à la fois un niveau de rémunération plus élevé que la moyenne de même que des goûts et des pratiques spécifiques.



Le bâtiment des douanes, datant du milieu du 19ème siècle et réhabilité, accueille des entreprises assez représentatives des activités présentes sur le site : design, médias, conseil, management et communication. Il abrite également en rez-de-chaussée deux galeries d'art. Photo L. Morand

Un troisième élément de prestige prend corps avec le développement de l'offre culturelle du quartier, structurée autour de deux entités notoires. D'une part le musée des Confluences – musée des sciences et des sociétés – en construction au moment de l'enquête et laissant supposer un large rayonnement. D'autre part la Sucrière, un ancien bâtiment industriel qui accueille la biennale d'art contemporain de Lyon, reconnue comme l'une des plus importantes en Europe, et le festival de musiques électroniques *Les Nuits Sonores*. Dans son sillage, différentes galeries d'art se sont implantées sur le site, sur les berges du Rhône, à proximité de la paillotte de Francis précisément. Le programme 2014 des *Nuits Sonores*, dénommé « Confluence 2014 », donne la tonalité et permet de se faire une idée du rayonnement de ce type d'activité. Il valorise « le nouveau territoire urbain et innovant du cœur de Lyon » souhaitant y connecter « publics, artistes, médias et professionnels de l'innovation du monde entier⁷⁴ ».

⁷⁴ Voir la programmation des Nuits sonores 2014 : <http://www.nuits-sonores.com/confluence-2014/>

Des commerces haut de gamme, une restauration « lounge⁷⁵ » et branchée

Comme l'a montré Nora Semmoud (2007) à propos des bistrotts, les commerces et la restauration renvoient l'image du milieu où ils sont implantés tout comme le genre de vie de ceux qui les fréquentent. À Confluence, la majeure partie de l'offre se concentre au sein d'un important complexe de commerces et d'activités nommé « pôle de loisir » par les concepteurs.



Confluence : épicerie à la présentation soignée et magasin de design. Photos L. Morand

⁷⁵ Le terme « lounge » désigne aussi bien les salons d'attente privés dans les aéroports pour les premières classes et les classes affaires, qu'un type de bar présentant une ambiance « cosy », ou encore un type de musique spécifique, qui peut être qualifiée d'ambiance.

Au démarrage de l'enquête, celui-ci était encore en construction et seule une poignée de restaurants et deux commerces étaient en activité, situés principalement sur les docks (berges de la Saône) et autour de la place nautique. L'un des commerces est une épicerie fine délivrant des produits courants mais selon une présentation soignée, l'autre est un magasin de design particulièrement onéreux, d'ameublement haut de gamme. Les restaurants sont quant à eux principalement destinés à une élite branchée et se caractérisent par l'affirmation d'un style recherché, établi autour d'un « concept » auquel répondent l'ambiance et la décoration intérieure.

Exemple de restaurants à Confluence : décoration soignée, ambiance « cosy » et feutrée. Photos L. Morand (ci-dessous), origine inconnue (à droite), et site web du *Do Mo* (en bas).



Le café-restaurant *Le Purple* par exemple, sous-titré *Café chic*, joue sur les tonalités violettes sur des fonds sombres. L'investisseur est un joueur de l'équipe de France de football, Anthony Réveillère. Il a placé à sa tête une amie, ancienne patronne de la célèbre brasserie

lyonnaise « Les Négociants », par ailleurs proche du maire Gérard Collomb⁷⁶. Plus loin, le *Do Mo*, un restaurant franco-japonais, met en avant une décoration évocatrice du zen japonais, un « espace tellurique » faisant écho aux fleuves : « Une goutte d'eau lumineuse s'est figée au-dessus des tables, laissant derrière elle un écho poétique et inattendu : des ronds dans l'onde⁷⁷ ». Le site accueillait aussi *Rue Le Bec*, le restaurant de Nicolas Le Bec, cuisinier doublement étoilé Michelin, perçu comme l'un des meilleurs chefs français. Il employait une cinquantaine de salariés. Suite à une liquidation judiciaire en 2012, il a été repris par un restaurateur lyonnais non moins prestigieux, Christian Têtedois, également étoilé Michelin et Meilleur Ouvrier de France⁷⁸.

Tous ces établissements proposent une large gamme de services pour des évènements « *corporate*⁷⁹ », destinés aux repas d'affaire, cocktails, séminaires, etc. où certaines parties des restaurants sont privatisables. Une habituée du quartier indiquait qu'il n'était pas rare de voir « des types en costards boire le champagne à 3h de l'après-midi en terrasse⁸⁰ », un autre de trouver régulièrement des mégots de cigares abandonnés à proximité⁸¹. Différents indices en somme qui, à plusieurs égards, témoignent du niveau de prestations proposées et les catégories socio-professionnelles auxquelles elles s'adressent.

⁷⁶ Entretien avec la tenancière, 16 avril 2011.

⁷⁷ Extraits de la présentation Internet du restaurant : <http://www.do-mo.fr/>, consulté le 03 septembre 2014.

⁷⁸ Nicolas Le Bec a quant à lui ouvert un nouveau restaurant de 800 m² dans le quartier international et ultra-chic du Bund à Shangai où les « grandes banques sont installées, que la jet-set consomme dans les boutiques de luxe, les grands restaurants, les bars, les spas » (article *Lyon-Capitale* du 21/05/2013). Un autre article de l'*Express* daté du 14 septembre 2012 indique le degré de proximité entre ces grands établissements et les élites locales, notamment politique : « ce départ précipité – annoncé par SMS à l'épouse du maire – est perçu « comme une trahison » à Lyon, qui lui avait fait une place de choix au cœur du quartier de la Confluence ».

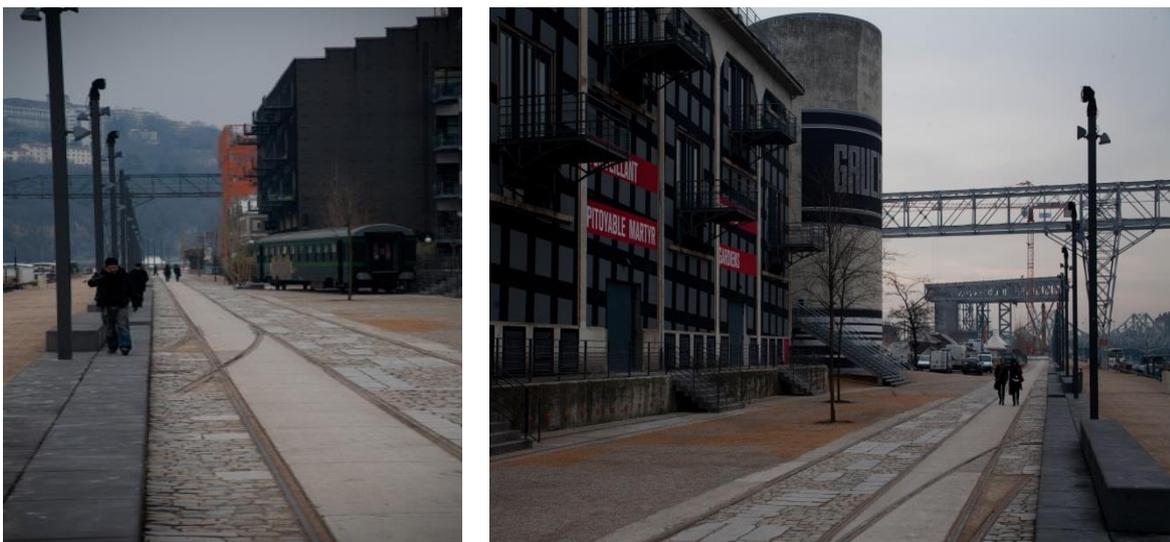
⁷⁹ Pour reprendre le vocabulaire d'usage dans le milieu : site de présentation du *Do Mo*. Les évènements *corporate* sont par exemple des cocktails et buffets d'entreprise durant lesquels la structure – toute ou partie – est privatisée à cet effet.

⁸⁰ Entretien du 29 mars 2011.

⁸¹ Entretien du 16 avril 2011.

Les ambiguïtés de la ville générique : les traces patrimonialisées du passé

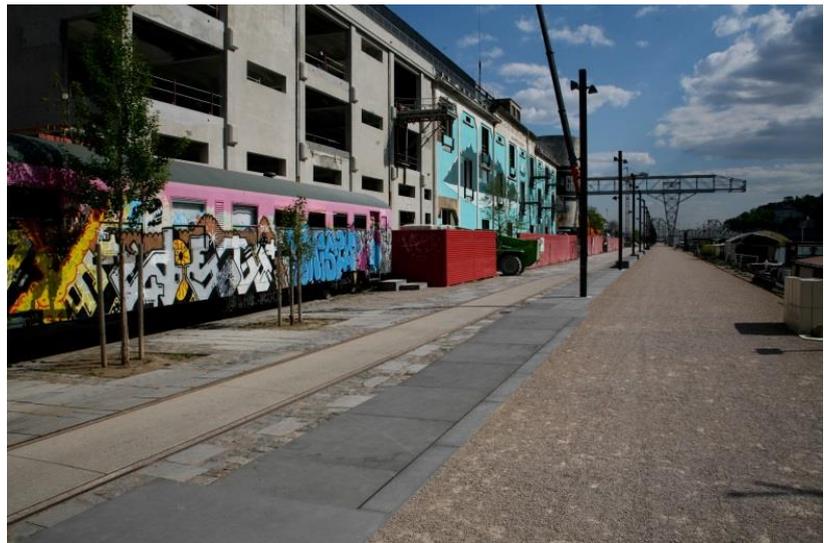
Aussi recherchés que soient les styles et la décoration intérieure de ces restaurants, on ne peut manquer d'y déceler les symptômes de ce que l'architecte Rem Koolhaas (2010) nommait la « ville générique », c'est-à-dire une ville affranchie de son contexte identitaire local, dérivé de ses aspects à la fois matériels et historiques. Au-delà du « concept » développé dans ces restaurants, on retrouve des décors standardisés et interchangeables, à la fois modernes et sans histoire, que l'on peut retrouver d'un bout à l'autre de la planète, dans les centres commerciaux, les hôtels ou les quartiers d'affaires internationaux : ameublement moderne, ambiances tamisées, jeux de lumières et de matières, glaces et miroirs, musiques de type « lounge ». Si l'on suit Koolhaas, cette ville générique n'est pour autant pas débarrassée de toute référence au passé, « où l'histoire revient comme une prestation, avec petits trains et calèches » (Hartog, 2013). Nuls petits trains ou calèches à Confluence, mais une création architecturale qui valorise le passé du site, soulignant le caractère industriel des bâtiments conservés et réhabilités. C'est le cas notamment de la *Sucrière*, du bâtiment des *Salins du Midi* ou de celui des Douanes. De même, les anciens ponts roulants servant à charger et décharger les péniches ont été conservés, et la promenade en bord de Saône est aménagée à partir du réemploi de blocs en pierre taillée issus de la démolition des certains bâtiments. On remarque également sur les photos qui suivent que les rails de chemins de fer ont été conservés.



Lyon-Confluence. Anciens Docks réhabilités en bordure de Saône. Photos L. Morand



Sur les photos, on remarque la conservation des rails de chemin de fer entourés par des pierres de tailles de réemploi issues de la démolition de certains bâtiments. De même, l'ossature de certains bâtiments comme celle des Douanes ou de la Sucrière a été préservée. En bas à gauche, un silo de la Sucrière avec en arrière-plan ses entrepôts en cours de réhabilitation. En bas à droite, un ancien wagon utilisé comme bureau par une équipe d'architectes. Photos L. Morand



Ainsi, le passé portuaire et industriel devient l'alibi permettant de doter le quartier d'une identité spécifique, en lien avec l'histoire des lieux, de l'ancrer sur un territoire. Tout au long des anciens Docks, des encarts explicatifs en retracent les étapes marquantes. Cette dimension mémorielle n'est cependant pas dénuée d'ambiguïtés. La mutation du territoire s'accompagne de tout un ensemble de discours et de réalisations qui recyclent son histoire ouvrière et industrielle, ainsi que sa dimension portuaire, dans des formes d'appropriation qui les épurent de leur substance populaire, vulgaire, laborieuse, et en subliment l'essence à des fins identitaires, esthétiques, récréatives, patrimoniale... selon les déclinaisons qu'il est possible

d'observer, mais toujours avec une forme de distanciation à consonance élitiste, apparaissant alors comme « chic », de « bon gout » ou « branchée ». Formulé autrement, on peut y voir l'appropriation d'une histoire plébiscitée dans sa dimension fantasmagorique – mais non effective – par des groupes sociaux forts éloignés des codes et des valeurs, voire même des types d'expériences attachés à l'histoire ouvrière. À ce titre, les propos de l'architecte Rudy Ricciotti lors de l'exposition *Rives créatives, Art et architecture au fil de l'eau*⁸² consacrée au « Pavillon n°6 », sa nouvelle création, sont édifiants. Ils témoignent de cette tendance, réinvestissant un imaginaire portuaire fantasmé dans une veine particulièrement luxueuse puisque le bâtiment est destiné à accueillir l'hôtel quatre étoiles Columbus :

« Ce n'est plus la même eau qui coule sous les ponts, l'éthique et l'esthétique du labeur, au sens cambouis du terme se sont envolées. Le paysage se transforme. Place aux ongles propres... »

(...)

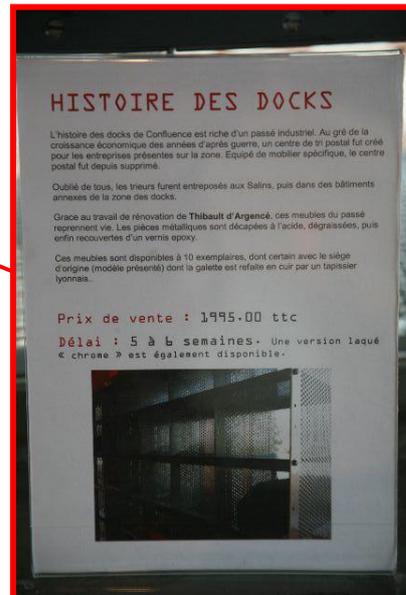
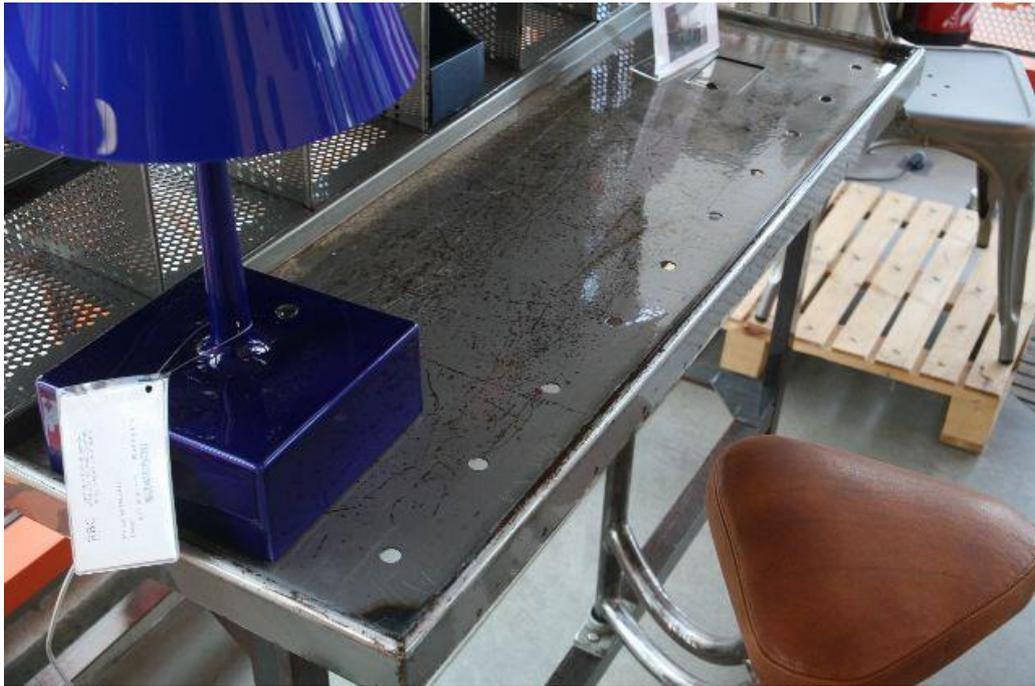
« Si elles ne transportent plus de sel, de sucre ou de containers, les cales s'ouvrent sur de nouveaux trésors : des gens, un bar, une piscine, un club, une galerie d'art, des filles, des films, de la lumière ... Le jour, la nuit. Feux d'artifice se reflétant sur la Saône aux beaux jours, après un dîner sur le pont nappé de blanc et de vin frais, après le Bal de la sucrière. Parfois ce sera une piscine au secret de la cale. Univers surréaliste d'une eau chaude et limpide aux reflets étincelants sur les parois d'acier, au son du Danube bleu de Johann Strauss le dimanche et les Creedence Clearwater Revival en semaine. Une autre saison ce sera une énorme guinguette. Une guinguette d'un nouveau genre, mais guinguette toujours. Mâcon 2001 et entrecôte saignante moutarde et chaises en bois. »⁸³

Il est question de vivre des sensations uniques, de « s'encanailler », en se frottant soit à un cadre (des cales de bateaux) soit à des pratiques (la guinguette) qui sont l'apanage des classes populaires, en les réinterprétant selon les codes culturels d'une bourgeoisie progressiste aux goûts éclectiques, tout en les dépouillant des stigmates qui rappelleraient de trop près leur origine⁸⁴ : « nouveaux trésors » plutôt que sel, sucre ou containers, Mâcon 2001 plutôt que Villageoise de supermarché, entrecôte saignante plutôt que côtes de porc ou merguez, chaises en bois plutôt que chaises en plastiques, etc. La glorification de ce passé populaire est ici antinomique puisque construit sur des jeux d'opposition.

⁸² Cité de d'architecture et du patrimoine de Paris, 27 février au 4 mai 2008.

⁸³ Extraits du commentaire d'exposition *Rives créatives*, *op. cit.*

⁸⁴ Sur un autre terrain mais selon une logique similaire, Sylvie Tissot (2011) analyse la manière dont une frange de l'élite urbaine recherche et valorise la proximité avec la diversité sociale en s'installant dans un quartier populaire, tout en déployant des efforts permanents pour encadrer les pratiques et en gommer les stigmates, dans un mélange de tolérance et de contrôle.



Ancienne table de tri postal rénovée. Magasin de design dans le quartier de la Confluence.
Photos L. Morand

Cette réactualisation mémorielle tendance « chic » trouve également un écho dans la mise en scène d'objets professionnels dévoyés de leur usage initial et réexploités dans un contexte décoratif : celui de l'esthétique industrielle. Cette table rénovée (photo ci-dessus), fabriquée à l'origine pour le tri postal, et exposée dans le magasin de design précité, en est l'illustration. Comme nombre d'objets industriels, elle est réinvestie pour sa valeur décorative et l'imaginaire qu'il véhicule. Le commentaire qui l'accompagne, décrivant le procédé de restauration, peut être lu, à l'instar du prix (1995 euros), comme une métaphore qui exprime dans toute sa force l'ambivalence de ce processus de recyclage mémoriel, qui tient autant de l'appropriation que de la mise à distance.

Après un paragraphe sur l'histoire du site, le cartel indique : « Grâce au travail de rénovation de Thibault d'Argencé, ces meubles du passé reprennent vie. Les pièces métalliques sont décapées à l'acide, dégraissées, puis enfin recouverte d'un verni epoxy. » Si les marques du temps et les traces d'usure sont soigneusement conservées et mises en valeur, l'objet est épuré du côté salissant associé à son usage d'origine et comme muséifié par le verni epoxy – image de la vitrine s'il en est – qui vient figer son état et le rendre autant intemporel que prompt à une utilisation dans un intérieur d'habitation. Toute nouvelle marque pouvant alors être considérée comme une dégradation malvenue.

Autre exemple : celui du bâtiment de l'ancien pavillon des Douanes, conservé et réhabilité. Sa réappropriation n'est en rien purement utilitaire et fonctionnelle. Elevé au statut d'œuvre d'art, il apparaît symboliquement transcendé par l'intervention de Krijn de Koning, un « artiste néerlandais reconnu », comme ne manque de le souligner le dossier de presse de la SPLA et du Grand Lyon⁸⁵. La façade, entièrement recouverte par un caillebotis noir en aluminium laqué (grille métallique), s'adosse à une réplique au tiers de l'édifice qui crée un petit passage abrité débouchant sur une galerie d'art. Un éclairage soigné parachève la mise en scène nocturne, ne laissant paraître que les balcons suspendus qui ont été pratiqués dans la façade, leur donnant une allure encore plus aérienne. Pour les concepteurs, il s'agit d'en faire un élément remarquable (parce que remarqué) du paysage urbain.

« Si l'on prend la peine de respecter le patrimoine et la création architecturale contemporaine, de souligner son identité, et d'établir un lien harmonieux entre les projets architecturaux et leur environnement d'hier et d'aujourd'hui, les citoyens prendront conscience de la richesse de leur environnement et pourront se la réapproprier » Krijn de Koning (Ibid., p.15)

Lyon-Confluence. Pavillon des Douanes réhabilité et transformé par Krijn de Koning. Photos L. Morand



⁸⁵ Dossier de presse de la SPLA et du Grand Lyon « La Confluence. Vivre Lyon en cœur », document non daté, 31 pages.

Des activités sélectives orientées vers le loisir marchand et la consommation

Depuis son ouverture en avril 2012, l'offre de commerces et d'activités est structurée à Confluence autour du « pôle de loisir », un vaste équipement couvert de 53 000 m² conçu pour être l'un des grands lieux d'animation de la presqu'île. Présenté comme le « plus grand équipement de cette importance en France⁸⁶ », l'objectif initial promu par les aménageurs consistait à encourager le développement de loisirs urbains et d'une offre de commerces aux portes de son domicile. Il s'agissait ainsi de limiter autant que possible le recours à la voiture individuelle et aux activités périurbaines où le citoyen cherche à se reconnecter à la nature⁸⁷. Quatre projets d'investisseurs ont été mis à l'étude et c'est celui d'*Unibail-Rodamco* qui a été sélectionné. *Unibail* est le premier groupe européen d'immobilier commercial coté en bourse et spécialisé dans les centres commerciaux des grandes villes européennes. Il fait de Confluence l'un des faire-valoir du groupe en matière de prestations et d'excellence environnementale, renouvelant les approches et la qualité des services. Baptisé pompeusement « *Confluence 4 étoiles* », le pôle de loisir est ainsi le premier centre en Europe à obtenir une double certification : d'une part la mention « very good » du BREEAM⁸⁸ du point de vue environnemental, et d'autre part le label « 4 étoiles » concernant la qualité de prestations offertes aux clients. Des « grooms » en tenue assurent l'accueil et les renseignements d'usage en tous lieux et à tout moment. Le bâtiment, sous sa toiture transparente en coussins d'air, est aménagé sur le modèle d'un navire de luxe, avec des « ponts » à différents niveaux, nommés « pont 0 », « pont 1 » et « pont 2, le Deck » :



WELCOME
ON BOARD!

« Prenant appui sur sa présence en bords de Saône, nous avons voulu offrir à Confluence des lignes suggérant le yachting. Depuis les parkings, jusqu'aux mains courantes, nous avons travaillé les codes du voyage. Des éléments inattendus se retrouvent ici et là : hublots, portes de paquebot, manche à air, etc. Les graphismes suivent le principe de l'onde ou des lignes tendues d'un yacht ultra contemporain⁸⁹ ».

⁸⁶ Document de présentation « Le pôle de loisirs – Lyon-Confluence », Communauté urbaine de Lyon, non daté.

⁸⁷ Entretien du 14 septembre 2012.

⁸⁸ Le BREEAM est une méthode d'évaluation environnementale internationale, proche de la démarche HQE française, établie par le BRE, le Building Research Establishment britannique.

⁸⁹ Vincent Dubois, Agence CB'a, Communiqué de Presse 2012, Unibail, idem pour l'illustration.

En parallèle, un certain nombre de services dits « premiums » sont proposés : services de voituriers, de cirage de chaussure, de manucure, de « *personal shoppers* », des Ipad dans les espaces pros pour pouvoir consulter la presse, etc. En somme, « tout le bien-être qu'on peut attendre dans un hôtel et qu'on va découvrir pour la première fois dans un centre commercial⁹⁰ ». À l'extérieur, un « vaporetto » – navette fluviale à l'ancienne – permet d'effectuer le trajet jusqu'au centre-ville d'une manière « très éloignée de la vision que l'on peut avoir des transports en commun⁹¹ ». L'ambiance à bord est particulièrement recherchée :

[La navette est] sélectionnée pour son allure de yacht des années 50, avec son sol en tek, plats bords et entourage des fenêtres en acajou massif. Clin d'œil à l'histoire du quartier, situé entre Rhône et Saône, aux activités de dockers et à la présence des marinières sur place, la navette apporte une transition entre cette histoire et la modernité du nouveau quartier de la Confluence par ses expériences polysensorielles à bord. Les hôtes sont vêtues d'uniformes de matelots et un travail sur le son permet d'obtenir une ambiance sonore traditionnelle à l'intérieur de ce joli petit bateau de transport.⁹²

À l'instar des analyses précédentes concernant la réexploitation des éléments mémoriels du site, on relève ici une logique d'appropriation similaire. Il s'agit de vivre par procuration une expérience qui a pu être celle de marins ou dockers travaillant sur les bateaux de transport, sans toutefois en subir les inconvénients, le labeur et la condition modeste, et n'en conserver que les aspects ludiques et récréatifs. Ce qui prime, c'est le déplacement de l'expérience sur un terrain autre que celui quotidiennement éprouvé.

Concernant l'offre de commerces et d'activités, il était possible de s'attendre à ce que la volonté d'inscrire le quartier et ses activités dans une perspective de durabilité oriente vers une réflexion sur la relocalisation de la production, les circuits courts, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, et conduise à une sélection des enseignes reflétant cet engagement initial. On pouvait également s'attendre, comme le laissait entendre le nom de « pôle de loisir », à une offre plus développée de loisirs urbains. En définitive, la gestion de l'équipement, cédée à un promoteur privé, privilégie les grandes enseignes habituelles des centres commerciaux : *Carrefour*, *Monoprix*, *Bouygues*, *C&A*, *Joué Club*, *Mac Donald's*, *Starbuck's Café*, *Zara*, *Sephora*, *Levi's* parmi les 102 commerces présents. D'autres enseignes ont un caractère plus inédit et apparaissent comme le faire-valoir du site en le distinguant de ses homologues. Comme le relève un article du journal *Le Parisien* daté du 4 avril 2012, on trouve par exemple :

⁹⁰ Guillaume Poitrinal, ex-Directeur Unibail-Rodamco, Journal Télévisé de Télé Lyon Métropole, 4 avril 2012.

⁹¹ Site du centre commercial, rubrique « Notre navette : le vaporetto », consulté le 05 septembre 2014.

⁹² Idem.

L'espagnol Suiteblanco (prêt-à-porter branché), des "nouveauautés" comme le portugais À Loja Do Gato Preto (décoration) ou encore le "nouveau concept" de Monoprix avec une "sélection exclusive de prêt-à-porter". Très attendu par les ados, l'américain Hollister, sous-marque de vêtements d'Abercrombie and Fitch, arrive pour la première fois en province, ainsi que le japonais Muji, le chausseur canadien Aldo, ou encore Boze qui ouvre son "premier centre d'expérience" en musique son et image. Un spa, un nouvel "Apple Store", un supermarché "nouvelle génération" ainsi que le "plus grand Joué Club du monde", complètent l'offre. *Le Parisien*

Le pôle de loisir abrite également tout une gamme de restaurants allant du grand public à la gastronomie fine, comme le restaurateur-traiteur lyonnais *Cellerier*. Bien qu'un certain nombre d'enseignes ne soient pas ouvertement positionnées sur le créneau haut de gamme, il existe une différenciation des prix et des produits qui sont positionnés en fonction de la localisation des enseignes, et du type de clientèle auquel on s'adresse : ce que les professionnels de la vente nomment « géomarketing » (Cliquet, 2002). Il s'agit de mettre en adéquation l'offre avec les attentes réelles ou supposées de la clientèle. Au-delà des produits, c'est aussi le choix du personnel qui y répond, comme le souligne ce salarié de *Go Sport* travaillant à la fois à Carré de Soie, un autre centre commercial plus populaire, et à Confluence.

La gestion des deux Go Sport est complètement différente, même en terme de qualité de recrutement, on recrute pas du tout pareil, j'irais même jusqu'à dire qu'à Carré de Soie, on a recruté des gens qui sont... par rapport à la population... Dans les deux cas d'ailleurs, mais là-bas, on n'hésitera pas à recruter quelqu'un qui va utiliser une langue française partielle ahaha ! mais qui saura du coup répondre aux besoins d'une certaine population alors qu'ici c'est l'inverse.

(...)

Ici, on est sur des gammes complètement différentes. Ici, vous avez pas de marque propre, quasiment pas... alors qu'à Carré de Soie, vous en avez énormément, y'a que des « prix »... les gens viennent chercher un prix et du coup voilà... alors qu'ici [Go Sport Confluence] c'est de la marque, c'est de la qualité (...) On joue sur la capacité d'achat de la population, c'est-à-dire qu'on sait qu'une certaine population n'arrivera pas à mettre un billet de 200 euros sur la table... donc elle va acheter un truc à 20 euros et 2 mois après elle va racheter un truc à 20 euros parce que ça fonctionne pas (...). À Carré de Soie, les produits un peu plus haut de gamme qu'on va avoir, c'est le côté « ouais vous avez vu, ça brille » en gros c'est ça... [l'air dédaigneux] : la qualité c'est que ça brille... *Salarié Go Sport, entretien du 11 juin 2012.*

Tous ces indices attestent du positionnement du centre de Confluence sur des créneaux haut de gamme qui entend transformer la représentation courante du centre commercial sombre, bruyant et populaire, et lui construire une image à la fois modernisée et luxueuse. Si l'on se remémore l'origine populaire et industrielle du site, on voit clairement que le développement de l'offre de commerce et de loisirs, tout comme l'offre résidentielle, crée, par entrainement

réci-proque, les *conditions* d'existence d'une demande orientée vers ce type de prestations, davantage qu'elle ne constitue une *réponse* à des attentes préexistantes. L'offre ne s'adapte pas à la demande, elle l'antici-pe, sélectionnant implicitement des usages et des profils d'usagers spécifiques. Elle possède par-là une dimension performative explicitement souhaitée et entretenue par les acteurs du projet urbain puisqu'il s'agit, sur le mode du pari, de développer l'attractivité d'un site connoté négativement pour le public visé (pollution, enclavement, activités douteuses, image des prisons).

La poursuite de cet objectif en tant que tel semble toutefois contredire les besoins réels en matière de commerces et l'équilibre du niveau d'équipement d'une agglomération qui possède déjà un certain nombre de centres commerciaux. Le cadre de la DREAL rencontré exprimait à ce titre ses inquiétudes, tout en soulignant la course au renouvellement de la concurrence qui représente l'une des logiques intrinsèques du système capitaliste, selon un principe de « destruction créatrice » (Schumpeter, 1951) :

Je crains que d'un point de vue global ça soit un suréquipement actuellement de notre agglomération en surfaces commerciales, quoi. Le Carré de soie démarre difficilement. Aulas a la folie encore de faire je sais pas combien de milliers de m²... Collomb veut encore refaire des boutiques dans l'Hôtel Dieu...

(...)

Tous les spécialistes l'expliquent très bien, il n'y a pas besoin de faire une école de commerce, en dehors de dépenses de fêtes, des événements très particuliers, les gens dépensent toujours la même chose, hein. Le panier il est le même dans un mois pour une famille.

(...)

J'avais fait venir un jour le directeur des études de Carrefour, parce que je fais des journées d'économie pour les cadres ici, et le mec avait joué le jeu, il avait expliqué tout ça et avait dit « on s'en sort uniquement » et ils s'en sortent pas très bien d'ailleurs, ils s'en sortent uniquement de la façon suivante : 1- on fait tout pour fidéliser les clients donc c'est les cartes de fidélité, les trucs, les machins 2- on fait tout pour piquer les clients aux autres par des promos, et surtout être avant les autres quand on implante sur une autoroute nouvelle qui est en train de se faire, avoir le terrain avant pour être avant Auchan ou Casino... et puis on s'en sort parce qu'on construit en gros un magasin par jour à l'étranger entre la Pologne, la Chine, etc. et donc il nous a expliqué que c'était la fuite en avant permanente pour s'en sortir... C'est anti développement durable à fond, et le mec avait joué le jeu, parce qu'on l'avait bombardé, il disait « de toute façon, on n'a pas le choix, si on ne fait pas de nouveaux magasins, on perd »
Entretien du 1^{er} février 2011.

L'implantation d'un nouveau centre commercial à Confluence relèverait donc de cette logique de renouvellement de l'offre – et donc de la concurrence – autour de nouveaux « concepts ». Si en tant que pôle de loisirs, les activités proposées ont la part congrue, l'équipement a, en tant que centre commercial, la particularité d'en accueillir quelques-unes. Ces activités sont

des loisirs marchands, consommables au même titre que des produits de consommation courante. On y trouve un spa, un club de fitness, des cinémas (UGC), un atelier de cuisine à emporter « cook and go », une salle d'escalade et un « ludopôle », espace où l'on peut jouer et louer des jeux de société de tous types. Le caractère hybride de ce type d'équipements, que Jean-Pierre Garnier (2008) nomme « centres ludico-commerciaux », répondent ainsi à une nouvelle formule où les « shopping centers » sont transformés en « parcs à thème où le client consommera d'autant plus que des attractions l'inciteront à y séjourner plus longtemps. »

Une nature factice : les mises en scène du référent naturel

Dans l'imaginaire collectif, le référent naturel est sans doute ce qui traduit le mieux l'idée de développement durable, ce qui en symbolise le mieux la vocation : celle de valoriser un patrimoine naturel tout en le préservant, dans une relation harmonieuse et pérenne avec les activités humaines alentours. Dans cette optique, il est intéressant de considérer la manière dont il est approprié par les acteurs privés implantés sur le site dans la construction d'une image en adéquation avec cette idée de durabilité.

Le pôle de loisir joue particulièrement sur la mise en valeur d'éléments naturels qui apparaissent en même temps scénarisés, de manière à produire des ambiances spécifiques : c'est le but à proprement parler de ce qui est présenté comme un *global store* ou, plus communément, un centre commercial à thème⁹³. Trois types d'installations sont observables. Tout d'abord les « îles végétales » : ce sont des suspensions végétalisées qui se reflètent sur un double mur d'eau de quinze mètres de haut tandis qu'un « fond rétro éclairé » alterne les ambiances lumineuses. Ensuite un « arbre à bulle » qui se présente comme une structure aux multiples bulbes conçus comme de petites serres lumineuses. Enfin, l'« écran végétal 3D » de vingt mètres par six figure une jungle tropicale parsemée de cascades et de ruisseaux et ponctuellement animée de faux orages, à grands renforts de sons, de brumes et de vent artificiels. Comme pour les éléments mémoriels du site, on assiste alors à une appropriation du référent naturel et de l'image qu'il véhicule, selon une double logique ambivalente : d'un côté il apparaît comme l'élément central de la mise en valeur du centre ; de l'autre, il est maintenu à distance par des dispositifs de mise en scène qui en canalisent les débordements et l'instrumentalisent au profit d'une rhétorique environnementale. L'image idéalisée, l'archétype, prime sur la réalité.

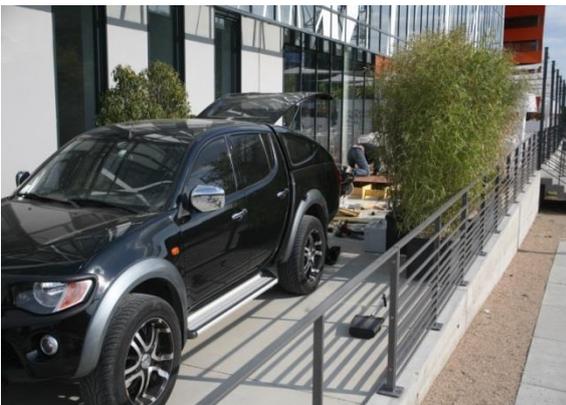
⁹³ Grand Lyon, SEM Lyon-Confluence, Dossier de Presse, 20 décembre 2002.



Des salariés d'un restaurant en train d'installer une pelouse synthétique en terrasse.



La terrasse se prolonge par un plancher en simili-bois, c'est-à-dire à base de colles et de sciure, ce qui le rend résistant aux intempéries mais peu écologique du point de vue de son contenu en énergie grise, de sa provenance, des composants



L'acheminement des lames de plancher au moyen d'un puissant 4x4 urbain constitue un autre indice d'une appropriation du référent naturel éloigné des préoccupations environnementales prônées par les concepteurs. Il détient une fonction avant tout symbolique, une valeur esthétique et paysagère.
Photos L. Morand

Dans le cas de deux restaurants observés, situés sur les anciens Docks en bordure de rivière, cette logique est poussée à son comble. La nature, en tant qu'élément constitutif du décor, est également mobilisée, mais de façon purement factice de manière à produire l'impression ou la sensation du vrai : un simulacre de paysage naturel. Alors que les aménageurs prônent – en partie – l'introduction d'une nature en ville en réponse à des objectifs environnementaux précis⁹⁴, le référent est ici mobilisé pour créer un cadre propice à la détente et à la contemplation et favoriser, de surcroît, la consommation.

⁹⁴ Un certain nombre de travaux et de recherches soulignent les bénéfices environnementaux de la nature en ville, que ce soit du point de vue de son rôle sur la biodiversité, l'atténuation des phénomènes d'îlots de chaleur



Une autre terrasse de restaurant. Un cadre paysager importé et créé de toute pièce. Une pancarte à l'entrée indique « merci de respecter la pelouse ». À l'arrière, un bassin artificiel alimenté par trois petites cascades crachées par les poutrelles de béton qui ont été conservées de la structure d'origine du bâtiment des Salins du midi. Un exemple de reconversion des anciens bâtiments industriels du site. Photo L. Morand

Les mobilisations différenciées des éléments naturels relèvent en réalité des limites de la maîtrise publique des objectifs du projet d'aménagement, et leur traduction par les acteurs privés, acquérant ainsi souvent une valeur purement rhétorique. Le « pôle de loisirs » en est un autre exemple marquant. L'idée originale des aménageurs concernant cet équipement était de promouvoir une offre de commerces et de loisirs en vue de proposer une alternative à la pratique de loisirs extra-urbains et de contribuer, ainsi, à limiter les déplacements. Le

ou de pollution, d'encouragement aux modes doux de déplacement. Voir par exemple De Beir (dir.) 2013; Grangé et Petitet 2014; Donadiou 2013.

bâtiment était conçu à l'image d'une rue couverte, protégeant des intempéries, mais largement ouverte sur le paysage et les rues et places environnantes. Un cahier des charges avait été établi en ce sens et auquel répondait le projet de l'architecte lauréat Jean-Paul Viguié.

Toutefois, en les faisant entrer dans le domaine privé, la vente des terrains à *Unibail-Rodamco*, un tête de file de l'immobilier commercial, rendit le respect des préconisations soumises au bon vouloir de l'acquéreur, sans qu'aucune contrainte extérieure ne s'impose à lui. Avec la viabilité financière pour argument, l'investisseur a ainsi choisi de développer un programme classique de centre commercial avec les enseignes qu'il savait rentables. Malgré l'obtention d'une certification « very good » de la démarche anglaise BREAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), principalement en raison d'une approche décontextualisée du projet, on ne peut que relever les glissements opérés par rapport à sa version initiale. Outre la programmation même du centre, qui privilégie désormais le commerce plutôt que le loisir et les grandes chaînes plutôt que les enseignes locales, sa conception « ouverte » évolue au profit d'un ensemble fermé et climatisé, à la faveur d'un modèle marketing qui entend rendre le consommateur aussi « captif » que possible et favoriser la durée de son séjour. L'extrémité ouest du mail, censée être ouverte sur un parc aquatique en bordure de Saône, est en réalité occupée par un magasin, tout comme l'ensemble du versant sud qui devait initialement être traversant et assurer une continuité du quartier.

Une fois que c'est vendu, le programme, il évolue et on a beau mettre des cahiers des charges et des contraintes, à un moment donné, ils ont acheté une parcelle, ils sont chez eux, il y a un côté... vous vendez un château et puis si votre acquéreur il a envie de tout casser et de faire un terrain de basket dedans, il peut... C'est un peu comme ça qu'on l'a vécu. *Chargée de projet, aménageur.*

Vers une balnéarisation de l'espace public : se distancier de la vi(II)e quotidienne. La revalorisation du quotidien par le ludique

Il n'est pas possible de bien comprendre ce qui se joue à Confluence en matière d'usages sans éclairer le lien étroit qu'entretient le quartier avec le fleuve. À l'instar de nombreuses autres villes, le fleuve et ses rives sont devenues un vecteur central d'aménagement. Ils deviennent l'un des atouts majeurs d'un marketing urbain qui exprime le renouveau des pratiques d'aménagement et témoigne de l'évolution du rapport ville-fleuve. En l'espace de quelques années, le fleuve, qui était jusqu'alors presque exclusivement dévolu à une fonction logistique en lien avec la production industrielle, s'est converti en un espace de loisirs qui draine les

usages vers des activités de type balnéaires, associées au temps libre, à la détente, à la contemplation.

Cette « reconquête des fleuves » (Bétin et Cottet-Dumoulin, 1999) s'est effectuée de manière progressive, avec en premier lieu l'aménagement d'une « promenade » piétonne le long des berges (2000), reliant le centre-ville à la pointe sud du confluent, alors même que le quartier était encore une friche industrielle.

La construction de la « place nautique » en tant qu'« espace public structurant »⁹⁵ au centre du quartier en constitue l'étape suivante. Celle-ci reflète particulièrement bien le changement de statut accordé au fleuve, que l'on laisse pénétrer dans le quartier à la manière d'une « darse⁹⁶ », après l'avoir endigué pendant plusieurs siècles pour le tenir à distance des habitations et prévenir ses débordements. Les discours qui accompagnent les opérations de construction parlent volontiers d'une ville qui redécouvre ou se réconcilie avec ses fleuves⁹⁷. En plus de ses vertus apaisantes et paysagères, et de prolonger l'exploitation du répertoire portuaire dans l'aménagement du quartier, un tel espace reflète dans l'esprit de ses concepteurs la volonté de diversifier les usages traditionnellement associés aux espaces publics. Cette « place » représente en cela un espace public antinomique, puisque ses deux hectares de bassin ne sont en réalité pas autrement accessibles au public qu'au moyen de kayacs ou embarcations diverses (bateaux de plaisance, avirons...). Alors qu'elle paraissait peu exploitée aux débuts de l'enquête, ses neuf cent mètres de quai sont diversement aménagés de façon à constituer le support à des activités variées. Le quai Riboud, au pied des immeubles d'habitation, orienté au sud, offre tout d'abord différentes plateformes bordées de banquettes qui se terminent par un ponton flottant pour se rapprocher de l'eau. C'est l'espace dédié au farniente et à la détente. Les documents officiels ne manquent pas de vocabulaire pour décrire les activités envisagées : se promener, flâner, se poser au bord de l'eau pour rêver, se rencontrer, se reposer, discuter, lire, écrire... Côté est, des gradins construits sur trois niveaux entendent accueillir jusqu'à 10 000 personnes lors d'évènements festifs, le plan d'eau devenant alors une scène pour des tournois de joutes et des spectacles de tous types, comme l'inauguration fastueuse du pôle de loisir assurée par les Compagnies *Transe Express*, *Ilotopie*

⁹⁵ Grand Lyon, Document de présentation du quartier, septembre 2003.

⁹⁶ Une darse est un bassin abrité dans un port en Méditerranée (définition CNRTL), c'est aussi l'autre nom donné à la place nautique de Confluence.

⁹⁷ L'édition spéciale du journal de la Confluence du 25 juin 2010 édité par la SPLA Lyon-Confluence en est un exemple.

et *Louxor*. Côté Sud, le quai est abrupt afin de permettre l'accostage de péniches qui abriteront des restaurants et des cafés-concerts.

En outre, la Place Nautique, comme son nom le laisse entendre, s'offre comme un espace propice aux activités nautiques telles que les régates, le kayak ou l'aviron qui peuvent alors être pratiquées en plein cœur de la ville, alors qu'elles le sont habituellement soit en bord de mer, soit dans des zones périurbaines éloignées. La place dispose en parallèle d'une « halte fluviale » de vingt-deux emplacements avec sanitaires et douches, c'est-à-dire un lieu d'étape pour des bateaux de plaisance avec sa capitainerie, favorisant ainsi un tourisme d'un nouveau type à Lyon. Des plaisanciers voguant sur les voies navigables, par exemple entre Marseille et Amsterdam, ont ainsi la possibilité de faire escale à Lyon pour visiter la ville. En marge de cette halte fluviale, tout un panel de prestations tarifées assez onéreuses se développe autour des activités de plaisance. Un service de location de bateaux sans permis permet par exemple de découvrir le fleuve et de réaliser différents types de circuits. Plus loin, un « yacht hôtel » propose des nuits sur l'eau à 250 euros et organise en parallèle cocktails, apéritifs et balades avec skipper. Une autre, spécialisée dans la « *croisière privée* » suggère d'opter pour « *l'originalité, le confort, le chic et l'élégance* »⁹⁸ en se laissant guider « *par le skipper au gré des vagues sur de la musique lounge ou jazz smooth* »⁹⁹, jouant sur le registre d'un tourisme distingué qui se tient à l'écart des loisirs de masse.

Dans ce panel d'activités représenté à Confluence, le prix, s'il en régle l'accessibilité, n'est cependant pas l'unique critère socialement sélectif et excluant pour toute une catégorie d'usagers et d'habitants. Reflètent fortement les goûts et les pratiques des classes sociales socialement dominantes, ces activités produisent des effets de violences symboliques non moins excluantes (Bourdieu, 1979).

⁹⁸ Support publicitaire sur le quai d'embarcation.

⁹⁹ Idem.



Différentes vues et activités autour de la Place Nautique du quartier Confluence. Photos L. Morand

Les restaurants, leurs larges terrasses qui s'étalent sur le front d'eau et autour de la Place Nautique participent largement de cette effervescence autour des espaces publics et du caractère balnéaire qui leur est associé. En parallèle, ce cadre particulier est également le support d'évènements et manifestations réguliers, publics ou privés, qui rythment la vie du quartier. À titre d'exemple, on peut citer le « temps des cerises », organisé par la ville de Lyon, qui entend « sensibiliser les visiteurs et les habitants de manière ludique au développement durable [mettant] en lumière des initiatives en faveur de la biodiversité, de la

consommation locale, des économies d'énergie, du recyclage des déchets ou des modes de transport doux¹⁰⁰ ». Ou encore l'évènement « Confluence-plage » qui se déroule un mois durant entre fin juin et fin juillet – pendant les soldes – au sein du pôle de loisir, proposant « shopping-bronzage » et animations de différentes sortes, allant des cours de zumba aux ateliers créatifs en passant par le pédalo, le canoë ou la pétanque¹⁰¹.

Si les centres urbains se caractérisent généralement par la mixité de leurs fonctions et des usages associés, les indices recueillis montrent que Confluence va bien au-delà dans le brouillage des registres entre habitat, loisirs et travail. Loin de constituer un cas isolé, la balnéarité à Confluence suit une tendance observable dans de nombreuses autres villes, à commencer par l'opération Paris-Plage, qui en représente sans doute l'exemple le plus saillant, bien que circonscrit à la période estivale. Comme le montrent Rieucan et Lagéiste (2009), le regard porté sur la plage comme archétype de la balnéarité a progressivement transformé sa fonction et ses usages. Selon les époques, elle a ainsi pu être attractive (Antiquité) ou au contraire répulsive (Moyen-Âge) ; espace de contemplation aux vertus thérapeutiques à partir du 18^{ème} siècle puis lieu hédonique au 20^{ème} siècle avec l'apparition des premiers congés payés en 1936 ; jusqu'à devenir le support de loisirs périurbains au sein de parcs à thèmes dédiés, des « bulles aquatiques » déconnectées de leur environnement naturel. Plus récemment, nous assistons à une perméabilisation à la fois des espaces (station balnéaire) et des temporalités (vacances) dédiés aux pratiques balnéaires, par leur introduction au cœur de la cité et en des lieux habituellement dévolus à l'habitat et au travail.

La reconstitution d'une forme de balnéarité « hors-sol » (Lallement, 2009) en contexte urbain qui emprunte les stéréotypes des fronts de mer interroge ainsi la place du loisir dans notre société, et plus spécifiquement au sein des politiques urbaines. Les analyses à ce sujet sont légion. Véronique Chesneau (2001) montre que la prépondérance de la place du loisir, tant du point de vue du temps qui lui est consacré que de celui de sa fonction sociale, s'explique par l'accroissement progressif du temps libre dont la proportion a dépassé celle du travail depuis les années 1980. De leur côté, Stock et Lucas (2012) affirment l'existence d'un tournant récréationnel (*recreational turn*) qui marque le passage à une civilisation du loisir. Alors qu'une première révolution urbaine du tourisme consacrait la création de formes urbaines spécifiques à partir du 19^{ème} siècle (la station touristique), une seconde révolution faisait du

¹⁰⁰ Ville de Lyon, site officiel, 30 mai 2014.

¹⁰¹ Site du pôle de loisir, www.confluence.fr.

tourisme un élément consubstantiel à la définition même de la ville contemporaine, un vecteur de l'affirmation de l'urbanité contemporaine, à partir de la seconde moitié du 20^{ème} siècle. Dans cette veine, Pradel et Simon (2012) parlent, à partir de l'exemple de Paris-Plage, d'une infusion touristique du quotidien selon laquelle le loisir et le ludique s'immiscent au cœur de toute activité, instrumentalisant un rapport touristique au monde. Jean-Pierre Garnier (2008) souligne également cette forme de « réappropriation ludique et conviviale des villes » où les « visiteurs sont invités à déambuler comme des touristes dans leur propre ville », excluant cependant de fait toute une catégorie de personnes qui n'a pas les moyens de suivre les usages prescrits. Mais c'est aussi ce rapprochement de la destination touristique qui laissait prédire à John Urry la fin du tourisme, arguant du fait qu'elle se trouvait aujourd'hui dégagée de la nécessité du voyage physique¹⁰². Pour qualifier ce mouvement, Albert Lévy (2006) évoque l'émergence d'une économie « quaternaire ».

La balnéarité à Confluence acquiert alors, en devenant un espace ludique et récréatif alternatif aux espaces publics classiques, une fonction de publicisation de l'espace urbain, l'un des éléments d'un marketing urbain conçu pour accroître l'attractivité du site. Au cœur du quartier, l'espace et les activités construisent un cadre qui encourage à une rupture avec la monotonie de la vie quotidienne, dans un savant mélange des genres entre habitat, travail et loisirs.

4.2. Greenwich Peninsula : Des infrastructures emblématiques au service du loisir de masse

Le Millennium Village abrite, à l'inverse de Confluence, peu de fonctions autres que résidentielles. Comme le reflète leur dimensionnement, les équipements sont avant tout destinés aux habitants du quartier : une petite superette, une pharmacie, un service de pressing, un salon de thé/spa, une école primaire et un centre médical. Ils ne rayonnent pas en dehors de ses limites. Seul le parc écologique a cette vocation, ainsi qu'un bureau de vente immobilière qui assure la promotion des logements du site. À la différence de Confluence qui développe une gamme de fonctions dignes d'un centre-ville – c'est sa vocation –, le Millennium Village se caractérise donc avant tout par son calme et son caractère résidentiel.

D'un autre côté, il s'inscrit dans un vaste plan d'aménagement d'ensemble – le masterplan de la régénération de la péninsule de Greenwich – qui mise particulièrement sur le renouvellement de l'attractivité du site dans la perspective du *Thames Gateway* (cf. chapitre

¹⁰² Cité par Pradel et Simon, *op. cit.*

8). À ce titre, le Millennium Village bénéficie des retombées symboliques du Dôme du Millénaire, qui représente l'équipement majeur du site, implanté à la pointe de la péninsule, à cinq minutes de marche : c'est en effet autour de celui-ci que se concentre l'essentiel des activités développées sur le site. C'est également là que se situe le terminal multimodal de transport (métro, bus) *North Greenwich* qui assure la liaison vers les quartiers centraux de la capitale, et les zones périphériques à la péninsule (Docklands, Old Greenwich, Strafford...).

Le Dôme du Millénaire : la célébration nationale de l'an 2000

Le Dôme du Millénaire – *the Millennium Dome* – représente à la fois un monument en tant que tel et un complexe d'activités. Commandité à l'origine par les plus hautes instances de l'Etat¹⁰³, il a été financé en grande partie par la loterie nationale. Il a été imaginé dans le but de célébrer le passage au troisième millénaire. Le choix du site – qui abrite l'« horloge du monde¹⁰⁴ » – répond ainsi à cette ambition : le méridien de Greenwich est en effet le lieu où allait officiellement débiter le troisième millénaire au niveau mondial. L'autre ambition se traduisant par la volonté de polariser l'attention sur un nouveau secteur de la ville en pleine expansion, et de drainer dans un même mouvement public et investissements sur le territoire de la péninsule. Le Dôme du Millénaire a accueilli les célébrations nationales de l'an 2000, ainsi qu'une exposition d'un an, baptisée *the Millennium Experience*, consacré au thème du temps. La structure du Dôme elle-même en symbolise l'écoulement : douze pylônes et 365 mètres de diamètres comme le nombre de mois et de jours dans l'année. Elle se présente sous la forme d'un « grand parapluie¹⁰⁵ », supposément le plus grand du monde, soutenu par un vaste réseau de câbles et de pylônes.

Outre l'aura de l'évènement en lui-même, le Dôme du Millénaire fait l'objet d'un portage politique particulièrement soutenu, traduisant son importance au niveau national. Le premier ministre Tony Blair lui-même, ainsi que d'autres membres du gouvernement, se rendent à de nombreuses reprises sur les lieux et posent en tenue de chantier au milieu des travaux. De son côté, l'architecte du projet Richard Rogers bénéficie d'une renommée importante. Il est l'un des chefs de file du courant architectural high-tech, et par ailleurs lauréat du prix Pritzker en

¹⁰³ Le projet a tout d'abord été initié par les conservateurs en 1994 avant d'être repris par les travaillistes, à partir de 1997, avec l'arrivée de Tony Blair au pouvoir.

¹⁰⁴ «*The home of the world time*» : c'est en effet à Greenwich que passe le premier méridien, défini comme un standard international à partir duquel sont calés les différents fuseaux horaires autour de la planète.

¹⁰⁵ Selon les mots de Richard Rogers : «*The Dome is essentially a big umbrella for our climate* » cité par Wilhide, *op. cit.*

2007, la plus haute distinction architecturale¹⁰⁶. Comme la plupart des architectes de Confluence, il appartient donc au star-system mondial (Molina, 2014). C'est aussi un ami personnel de Tony Blair.



Source : English Partnership. Photo L. Morand

Ces différents éléments concourent au prestige de l'édifice et témoignent des ambitions qui lui sont portées. Selon une étude citée par Elizabeth Wilhide (1999), sa notoriété atteignait un taux de 92% auprès de la population anglaise, alors même que les travaux n'avaient pas encore débuté. Mais sa réputation n'est pas le seul fruit du prestige. En effet, il nourrit très tôt d'intenses controverses dont la presse s'est largement fait l'écho¹⁰⁷. Le budget alloué, dépassant les 600 millions de livres¹⁰⁸, apparaît faramineux pour un évènement festif – le passage au troisième millénaire – qui ne représente rien de fondamentalement prioritaire aux yeux du public. Sa viabilité financière, ensuite, s'avère particulièrement chaotique. Une fois les célébrations achevées, la question de son usage est resté en suspens plusieurs années durant lesquelles il a été fermé au public, avec des coûts de maintenance exorbitants régulièrement dénoncés dans la presse¹⁰⁹. Il a été un temps question de poursuivre l'exposition *The Millennium Experience* selon une approche renouvelée, puis de convertir les lieux en une

¹⁰⁶ Aux côtés de Renzo Piano, autre lauréat du prix Pritzker, il est également l'auteur du centre Pompidou à Paris.

¹⁰⁷ Voir par exemple l'article du journal *The independent*, « Who should we blame for the great Dome disaster? » du 8 septembre 2000, ou celui du *Telegraph*, « Dome disaster has swallowed millions », 6 septembre 2000.

¹⁰⁸ Le budget prévisionnel initial était de l'ordre de 400 millions de livres. Fin 2001, le coût du projet global associé aux frais administratifs et de maintenance dépassait les 750 millions de livres, selon un rapport du National Audit Office, cité par un article de BBC News, « Dome cost £28m after closure », 17 avril 2002.

¹⁰⁹ Par exemple *The Telegraph*, « The empty Dome costs £1 million each month », 24 avril 2001, BBC News, « Dome cost continues to spiral », 9 mai 2002, etc.

sorte de Silicon Valley, refuge de start-up et de hautes technologies. L'idée d'un parc à thème est évoquée, comme celle d'en faire un centre spécialisé dans les médias, ou encore un complexe sportif.

Le Dôme du Millénaire en quelques dates :

- **1994** : Lancement du projet par les conservateurs
- **1997** : Les travaillistes au pouvoir reprennent à leur compte le projet
- **1^{er} janvier-31 décembre 2000** : Exposition *The Millennium Experience* en célébration du nouveau millénaire
- **31 décembre 2000** : Le Dôme est fermé au public
- **2001** : L'investisseur Robert Bourne mène un consortium dans le but de convertir le Dôme du Millénaire en une « Silicon Valley » londonienne
- **2004** : Meridian Ltd est finalement choisie et acquiert un bail de 999 ans pour y développer une scène de 23 000 places, un complexe de loisirs urbains, et aménager les espaces adjacents et doter le site de logements, bureaux, magasins
- **2005** : La multinationale américaine AEG, spécialisée dans la gestion d'équipements de sports et de loisirs, est mandatée pour un minimum de 58 ans afin de mener à bien ces opérations. La société de téléphonie O2 plc achète les droits pour rebaptiser l'édifice « O2 » à des fins publicitaires et se débarrasser de l'image embarrassante associée à l'édifice
- **2007** : Réouverture au public

Cette liste de possibilités étudiée par le gouvernement traduit des tendances déjà observées à Confluence. Dans les choix proposés, on oscille d'un côté entre la culture du divertissement et du loisir, et de l'autre une industrie des nouvelles technologies, de l'information et de la communication. Deux tendances qui témoignent, sur ces anciens sites industriels en pleine reconversion, d'un déplacement des fonctions associées à l'urbain et d'une mutation des moteurs économiques. Fermé pendant près de six années, le Dôme rouvre ses portes en 2007 sous la forme d'un complexe d'activités et de loisirs urbains destiné au grand public. On ne peut alors s'empêcher de faire le rapprochement avec le pôle de loisir de Confluence, à la différence que le Dôme ne comporte pas de centre commercial à proprement parler. L'attrait principal du lieu est une immense scène entourée de gradins pouvant accueillir jusqu'à 23 000 personnes. Des stars internationales à forte audience telles que Bon Jovi, Prince, Metallica, les Rolling Stones, Led Zeppelin s'y produisent. Mickaël Jackson devait y assurer une cinquantaine de dates lors de sa tournée « *This is it* », avant de mourir prématurément. Lors des Jeux Olympiques de 2012, les finales de basketball et de gymnastique y sont organisées. La structure héberge également une salle de spectacles plus petite – *Le Music Club IndigO2* – d'une capacité de 2000 personnes, pour des concerts, du théâtre, des conférences et toutes

sortes de shows télévisés, comme par exemple les très suivis *X-Factors*, l'équivalent anglais de la *Star Academy*. Si une orientation vers le grand public prédomine, la salle est néanmoins privatisable pour des événements d'entreprise et les quatre bars qu'elle abrite comportent des espaces « VIP ».



Paysages intérieurs et extérieurs du Dôme du Millénaire, désormais appelé O2. Partout, l'omniprésence de la publicité, souvent diffusée sur des écrans plasma. Photos L. Morand

En dehors de ces espaces affectés au monde du spectacle, on trouve un salon de démonstration de l'innovation de la marque automobile Nissan ; un magasin high-tech spécialisé dans la musique, la photo, la vidéo et les jeux informatiques ; les studios de l'entreprise de télévision satellitaire *Sky*. Ces derniers, ouverts au public, proposent de visiter les coulisses de la télévision et de tester différents simulateurs de course. Enfin, une boîte de nuit et un musée à la scénographie originale, composée de « bulles », organise des expositions grand public. La première portait sur Toutankhamon et l'âge d'or des pharaons égyptiens. Une seconde exposait une collection d'objets personnels de Mickaël Jackson. Une troisième, en cours au moment de l'observation, présente une rétrospective sur la musique populaire anglaise depuis les années 1960.



Paysages intérieurs du Dôme du Millénaire, la reconstitution d'une rue piétonne avec ses restaurants. Photos L. Morand

En dehors de ces différentes installations, une large avenue intérieure recrée un décor urbain où se côtoient un grand nombre de bars et de restaurants (trente-trois au total), comme dans les quartiers animés de centre-ville. Loin d'être des restaurants gastronomiques comme on en trouve un certain nombre à Confluence, sans non plus être des snacks, il s'agirait plutôt ici d'une représentation de la cuisine populaire traditionnelle de différentes nationalités : certains

proposent des pâtes ou des pizzas, d'autres des barbecues et grillades, des hamburgers, des sushis, en passant par le traditionnel fish & chips anglais ou les burritos sud-américains. À l'extérieur, une attraction « *Up at the O2* » permet de grimper sur le toit du Dôme pour y admirer la vue, équipé de combinaisons et de chaussures spéciales, de harnais et de longues.

Le plan d'investissement du Dôme a permis également de financer l'aménagement des zones adjacentes. Trois immeubles de bureaux, que nous avons décrits plus haut, sont ainsi construits à proximité. Comme à Confluence, ce sont des activités à haute valeur ajoutée qui s'y développent, soulignant par là le poids de l'économie de l'information et de la connaissance, de l'industrie culturelle, ou des hautes technologies. Certaines sont spécialisées dans le traitement acoustique des espaces, d'autres dans l'ingénierie civile, dans le design et le graphisme, dans la vente en ligne d'événements culturels ou sportifs ou encore dans les croisières de luxe. L'implantation d'une école de communication et de design – le Ravensbourne College – témoigne également de cette orientation. On y trouve enfin une partie des services administratifs de la société publique londonienne de transport public (*TFL* – *Transport for London*).

La remise à l'honneur du fleuve : prolonger l'expérience ludique au-delà des infrastructures

À l'instar de pôle de loisir de Confluence, la société gérante du Dôme a développé ses propres navettes fluviales – dénommées *Thames Clippers*¹¹⁰ – sur la Tamise. Bien que ce ne soit pas le moyen le plus rapide ni le moins cher¹¹¹, il permet de rallier les zones plus centrales de Londres d'une manière à la fois ludique et touristique, et de profiter de perspectives inédites sur les différents quartiers de la ville. Comme à Confluence, on assiste à une mutation du statut du fleuve qui revêt alors une fonction hybride entre tourisme et transport public. La frontière qui prévalait jusqu'alors, opposant d'un côté une fonction logistique de transport de marchandises, de l'autre des activités touristiques de promenades en bateaux-mouches, tend à devenir caduque. Une troisième voie s'ouvre en proposant d'allier l'utile (se déplacer) à

¹¹⁰ Le *clipper* est un modèle de voilier effilé à forte voilure conçu à la fin du 19^{ème} siècle aux Etats-Unis pour transporter rapidement des marchandises. Par extension, il s'agit aussi d'un voilier de plaisance. Définition CNRTL.

¹¹¹ Alors que le métro permet de rejoindre le London Bridge en huit minutes, par exemple, il faut compter trente-cinq minutes pour le même trajet en navette fluviale. Celui-ci coûte 6,80 livres contre environ 3 livres pour le métro. Si le bus est le moyen le plus économique (1,45 livres), il est aussi le plus long avec une durée estimée à 1h19. Nous reviendrons plus largement sur l'impact social de ces différents modes de transport. Sources : TFL : <http://www.tfl.gov.uk/> et Thames clippers : <https://booking.thamesclippers.com/>

l'agréable (se divertir, profiter, contempler) dans une perspective hédoniste. La présence sur l'embarcadere d'une œuvre d'art contemporain s'inscrit dans cette logique : oeuvre d'un type particulier puisque celle-ci est créée dans un esprit d'interaction avec le public, afin de susciter la surprise, l'étonnement. Elle comporte donc en elle-même une dimension ludique, qui invite au dépaysement.



La plateforme d'embarcation pour les navettes fluviales à proximité du Dôme. Sur une ancienne structure industrielle, une œuvre d'art contemporain est installée (« Quantum Cloud » de Antony Gormley). Selon la perspective, elle crée la surprise en dévoilant la forme d'un personnage. Photos L. Morand

Comme à Confluence, le fleuve est ainsi remis à l'honneur et devient un élément structurant du rapport à l'urbanité. Le soin apporté à son assainissement et sa mise en valeur en témoigne. Après le « Great Stink¹¹² » de 1858, puis avoir été déclarée « biologiquement morte » par le Museum d'histoire naturelle en 1957, la Tamise est désormais considérée comme l'un des fleuves les plus propres d'Europe, grâce à des mesures draconiennes de prévention de la pollution¹¹³. Depuis la fin des années 1990, un chemin piétonnier et cycliste – le *Thames path* – a été aménagé depuis sa source jusqu'à son embouchure, sur près de 300 km de long. Des berges bétonnées ont à certains endroits été progressivement remplacées par des rivages en terre ferme, afin de permettre le redéploiement de la biodiversité et de la flore aquatique. Des plateformes sur pilotis ont également été installées pour servir de refuge et des panneaux pédagogiques informent le public tout au long du parcours.

Les propos de Dave Webb, chef de projet à l'agence de l'Environnement, témoignent de l'évolution du regard porté sur le fleuve :

¹¹² « La grande puanteur » de l'été 1858 est due aux effluves pestilentiels de la Tamise en raison des rejets humains. Elle est à l'origine d'une révolution sanitaire concernant le traitement des eaux usées.

¹¹³ En 2010, l'agence pour l'Environnement de Grande Bretagne est à ce titre récompensée par le prix international *Theiss River Prize* de l'*International River Foundation*.

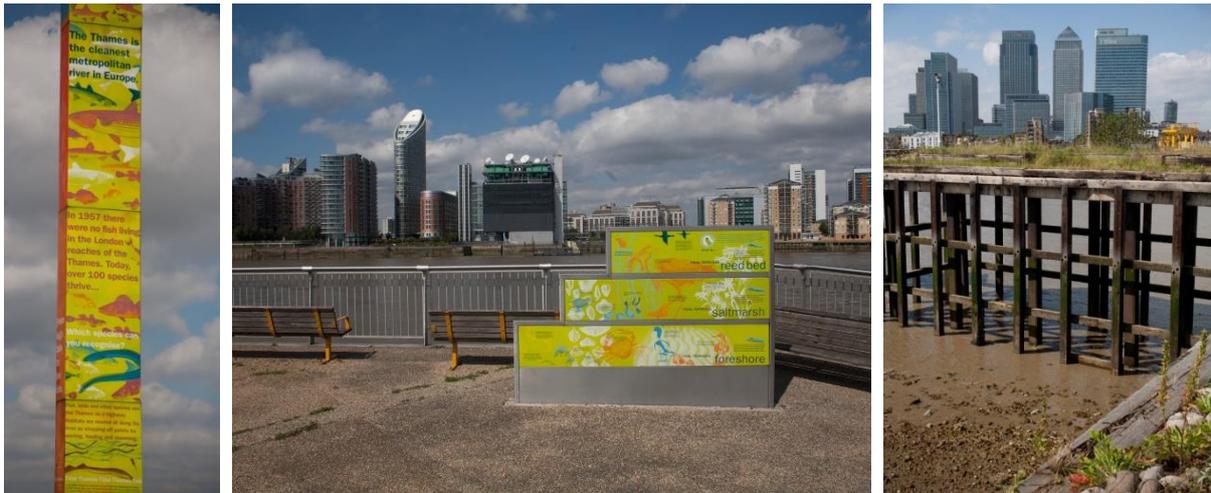
“The idea in the past was to get water as fast as possible from A to B so these smooth concrete channels were created. Sadly, they are completely barren when it comes to life as nothing can get a grip there.” *The Telegraph*, « The clean-up of the River Thames », 11 octobre 2010.¹¹⁴.

Pour contrer cette tendance, plusieurs canaux – dont certains souterrains – ont été détournés vers des parcs et jardins publics, en des berges re-naturalisées. L’objectif est double : il s’agit à la fois de redonner aux eaux fluviales leur rôle de support de biodiversité, mais aussi de replacer l’expérience de la nature (qui passe par les sens et n’est pas qu’esthétique) au centre de l’urbain. L’aménagement des berges à proximité du Dôme, le développement de navettes fluviales et la valorisation du site par des œuvres d’art contemporain permettent ainsi de prolonger le divertissement en dehors du lieu conçu à cet effet. Si la balnéarisation de l’espace n’atteint pas les mêmes proportions qu’à Confluence, sans doute pour des raisons de climat, on ne peut manquer d’en observer les similarités.



« À slice of reality » : œuvre de l’artiste Richard Wilson implantée à la pointe de la péninsule à proximité du Dôme, figurant une section découpée de navire. Au fond, les buildings de la City
Photo L. Morand

¹¹⁴ « L’idée dans le passé était de transporter l’eau aussi rapidement que possible d’un point A à un point B. C’est la raison pour laquelle ces canaux en béton lisse étaient créés. Malheureusement, ils n’abritent absolument aucune vie car absolument rien ne peut s’y accrocher. »



Le « Thames Path », le parcours piétonnier le long de la Tamise avec ses panels explicatifs, ses berges renaturalisées et ses plateformes-refuges de biodiversité. Ici à la pointe de la péninsule face au quartier d'affaires de Canary Wharf.
Photos L. Morand

Le cable car : le transport public élevé au rang d'attraction touristique

Dans la continuité des navettes fluviales, le site est équipé depuis juin 2012 d'un *cable car*, un grand téléphérique permettant d'enjamber la Tamise entre le O2 et l'ancien Royal Victoria Dock voisin. Pour la municipalité londonienne, il s'agit de compléter le système de transport de la ville et de relier d'une manière inédite deux sites majeurs en cours de requalification urbaine : d'un côté un grand centre de loisirs (le O2), de l'autre le centre d'expositions et de conférences *ExCel*. L'ancien Royal Victoria Dock comporte, à l'instar de la péninsule de Greenwich, une zone résidentielle particulièrement prisée implantée sur le front d'eau, au milieu des anciennes grues des chantiers navals : le *Britannia Village*. Entre ces deux sites phares de la requalification urbaine londonienne, le *cable car* traverse les eaux de la Tamise sur plus d'un kilomètre et à une hauteur de 90 mètres, offrant une vue imprenable. L'esthétique est soignée, si l'on en juge par les grands pylônes hélicoïdaux et élancés qui soutiennent les câbles, semblables à des sculptures contemporaines. S'il s'agit pour une part d'inciter à un recours aux modes doux de transport dans une optique environnementale, il est surtout question de valoriser ces sites par la création d'une attraction inédite, qui représente le premier téléphérique urbain anglais.



Le ExCel Center (en haut à gauche), le Britannia Village (en haut à droite) et le « cable car », dernière innovation du système de transport londonien, sponsorisée par la compagnie *Emirates Airlines* et inaugurée en juin 2012. Photos L. Morand (en haut) et John Sturock (*The Guardian*) (en bas).

À nouveau, on assiste à ce brouillage des registres dans lequel le thème du loisir et du divertissement s’immiscent dans des activités plus quotidiennes. Au moins en substance car, comme le révèlent les controverses autour de sa réalisation, le mélange n’est pas toujours aisé. Alors que le financement de l’opération devait être intégralement couvert par un investissement privé, celui de la compagnie aérienne *Emirates Airlines*, le quasi triplement du budget a obligé le Trésor Public anglais à financer le reste. Une opération coûteuse, que beaucoup dénoncent comme une attraction touristique de plus, non pertinente pour les

habitants ou les voyageurs réguliers. Le coût du trajet est supérieur aux autres moyens de transport, d'autres connexions avec la rive opposées existent et, en dehors de l'intérêt immédiat pour l'expérience du trajet dans les airs, le *cable car* reste peu utilisé en dehors des temps de loisirs et d'évènements ponctuels. Lors des jeux Olympiques de 2012, il avait notamment permis de relier les deux sites où se déroulaient d'un côté les finales de basketball et de gymnastique, de l'autre des sports de combat.

La description présentée dans ce chapitre montre comment la mobilisation du référentiel de la ville durable donne lieu à un déploiement de moyens, de techniques et de pratiques exceptionnelles, sinon inédites. Ces projets d'aménagement favorisent à ce titre une expérience privilégiée de l'urbain, en rupture avec les modes d'appréhension ordinaires de la ville¹¹⁵. Par « expérience privilégiée », nous entendons principalement mettre l'accent sur deux aspects : d'une part la qualité de ces espaces, comprise à la fois en termes d'aménités, de prestations et de services ; d'autre part leur préservation des nuisances habituellement attribuées à la ville, au rang desquelles figurent le bruit, la pollution, la promiscuité, le manque d'espaces verts et les dangers de la circulation.

« Expérience privilégiée » : l'emploi de cette expression ancre le propos dans le champ de la justice spatiale dans le sens où elle souligne une différence d'accès aux aménités urbaines, pouvant être lue comme un renforcement des processus de différenciation socio-spatiale urbain. Il éclaire par ailleurs la notion d'inégalités environnementales sous un angle d'après nous peu exploité. Malgré des connotations différentes selon les contextes d'utilisation (Charles et al., 2007; Chaumel et La Branche, 2008; Faburel, 2010), la notion insiste sur le cumul des inégalités dont sont victimes les populations les plus défavorisées. En se juxtaposant aux inégalités d'ordre économiques et sociales, les inégalités environnementales renforcent la vulnérabilité de ces dernières. Elles se déclinent de plusieurs façons : différences qualitatives entre les territoires, inégalités d'accès aux ressources et aux

¹¹⁵ Notons que les modes d'appréhension « ordinaires » de la ville, au sens des perceptions et représentations attribués aux différentes dimensions de l'environnement urbain, sont en eux-mêmes impossibles à caractériser au-delà de la force d'évocation de l'expression, tant la réalité urbaine apparaît multiple et mouvante selon les époques et les contextes. Nous en retenons donc avant tout une définition « en creux », soulignant par-là la dimension innovante de ces quartiers et leur capacité à se différencier de ce qu'il est possible d'observer ailleurs. La définition que Michel Agier (2015) donne des situations ordinaires et extra-ordinaires permet toutefois un éclaircissement des relations qui peuvent se nouer à l'égard d'un espace ou d'autres personnes, selon qu'elles présentent un caractère prévisible, dominé par des notions de régularité, de répétition et de familiarité, ou au contraire un caractère exceptionnel et imprévu, modifiant un certain ordre des sens, perceptions et représentations usuellement attribués.

biens élémentaires, inégalités d'exposition aux risques et nuisances (sanitaires, bruit, pollutions, catastrophes...) et enfin inégalités de pouvoir dans la capacité à agir sur son environnement ou à interpeller la puissance publique à son sujet. Plus qu'une notion militante, les inégalités environnementales se sont construites comme une catégorie d'action publique autour de nouveaux objets (précarité énergétique, habitat insalubre, etc.). Leur mode d'appréhension apparaît ainsi surdéterminé par une volonté de corriger les disparités constatées en focalisant sur les populations ou les territoires concernés. L'étude comparative menée par Lydie Laigle et Mélanie Tual (2007) dans cinq pays européens fournit une illustration des différentes approches consacrées¹¹⁶.

À l'autre extrémité du spectre des inégalités environnementales, nos premières observations nous conduisent à proposer un retournement de perspective dans la manière de les considérer, non plus sur le thème du manque, mais sur celui de l'abondance et du cumul des avantages. Ils indiquent en quoi la création d'expériences privilégiées de l'urbain tend à accentuer les écarts entre les territoires et conduit à une recomposition de la nature des inégalités urbaines.

L'ensemble des éléments matériels concrets collectés et analysés au travers de la photographie et l'observation a permis de montrer à quel point ces deux quartiers se distinguent d'un ordinaire urbain en produisant de l'*exception*, selon des logiques très similaires. Malgré des contextes géographiques et urbains distincts (différence des contextes nationaux, distance par rapport à la ville-centre), on retrouve de part et d'autre un fort portage politique et l'ambition d'en faire des quartiers emblématiques, en mesure de faire la preuve, la *démonstration* (quartiers « démonstrateurs ») d'une excellence en matière d'aménagement urbain. Ils représentent le « faire-valoir » d'un renouvellement de pratiques, de dispositifs et de technologies qui figurent parmi les plus ambitieux et les plus sophistiqués de leur génération. La production de ces expériences urbaines comporte deux facettes prépondérantes : l'économie tertiaire à haute valeur ajoutée d'un côté ; le loisir et le divertissement – souvent marchands – de l'autre. Nous montrerons en quoi ces spécialisations fonctionnelles marquent les territoires urbains du « sceau de la sélectivité et de la dualisation économique et sociale » (Crouzet, 2003).

¹¹⁶ Lydie Laigle et Mélanie Tual identifient différentes catégories d'inégalités environnementales (inégalités d'exposition aux nuisances, inégalités d'accès aux aménités urbaines, inégalité d'héritages urbains en termes de développement territorial, inégalité dans la capacité à interpeller la puissance publique) dont le traitement, différent selon les pays, relève pour elles de la conception que chacun d'eux a du droit, de l'environnement et de l'action publique.

En contrepoint de ces analyses, nous nous intéresserons maintenant à un deuxième type de projet urbain revendiquant également son inscription dans les préceptes de la ville durable : l'expérience de la rénovation urbaine du Village 2 d'Echirolles.